



Emploi et  
Immigration Canada

Employment and  
Immigration Canada

Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

81F0007XPF

1990

c. 2

# Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes 1990

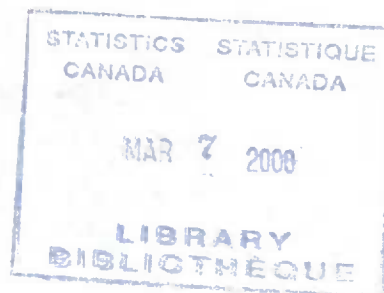


Canada



LM-250-05-93F





## **ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA FORMATION DES ADULTES - 1990**

Rapport sommaire sur les constatations de  
l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes - 1990

Préparé par :

Robert Couillard  
Division de l'éducation,  
de la culture et du tourisme  
Statistique Canada

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (1990) a été effectuée pour le compte d'Emploi et Immigration Canada et le présent rapport a été préparé dans le cadre d'un contrat avec Emploi et Immigration Canada.



---

## SYMBOLS

Dans le présent rapport, nous avons utilisé les symboles suivants :

- chiffre trop faible pour être exprimé
- \* les chiffres suivis de ce symbole ont un coefficient de variation se situant entre 16 p. 100 et 25 p. 100 et sont moins fiables que les chiffres non suivis de symboles
- \*\* les données ne sont pas assez fiables pour être publiées; leur coefficient de variation est supérieur à 25 p. 100



---

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vii
REMERCIEMENTS .....	ix
INTRODUCTION .....	1
PRINCIPAUX POINTS .....	3
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>PROFIL DE L'APPRENANT ADULTE</b>	
A. DÉFINITION .....	5
B. NIVEAU DE PARTICIPATION .....	6
Taux globaux de participation .....	6
Age et sexe .....	7
État matrimonial .....	8
Niveau d'instruction .....	9
Situation professionnelle .....	10
Branche d'activité et profession .....	10
C. ÉDUCATION ET FORMATION RECUE EN 1990 .....	15
Genre de programme .....	15
Cours à temps partiel ou de courte durée .....	17
Programmes à plein temps .....	20
Programmes d'apprentissage .....	21
Autres programmes à plein temps parrainés par les employeurs .....	22
Fournisseurs de programmes .....	22
Promoteurs de programmes .....	24
D. MOTIVATION DES STAGIAIRES ET OBSTACLES A LA FORMATION .....	27
Motifs de la formation .....	27
Obstacles à la formation .....	28

---

## **CHAPITRE II**

### **ÉDUCATION ET FORMATION PARRAINÉES PAR LES EMPLOYEURS**

A.	ÉCART ENTRE LES BRANCHES D'ACTIVITÉ .....	32
B.	QUI A REÇU UNE FORMATION .....	35
	Age et sexe .....	35
	Niveau d'instruction .....	36
	Profession .....	37
	Ancienneté dans l'emploi .....	40
C.	GENRE DE FORMATION ET D'AIDE OFFERTES .....	41
	Compétences acquises .....	41
	Formation en cours d'emploi par opposition	
	à formation en établissement .....	43
	Nombre d'heures d'enseignement .....	44
	Aide financière .....	44

## **CHAPITRE III**

### **ÉDUCATION ET FORMATION NON PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS**

	Parrainage .....	47
	Age et sexe .....	47
	Niveau d'instruction .....	48
	Branche d'activité et profession .....	49
	Motivation .....	50

## **CHAPITRE IV**

### **LES NON-PARTICIPANTS**

A.	PROFIL DES NON-PARTICIPANTS .....	53
	Age et sexe .....	53
	Niveau d'instruction .....	55
	Situation professionnelle .....	55
B.	BESOINS DE FORMATION .....	56
C.	OBSTACLES A LA FORMATION .....	57
	<b>CONCLUSION</b> .....	59

## **ANNEXE A**

Lexique des termes utilisés dans l'éducation et la formation des adultes .....	61
---	----



---

ANNEXE B	
Méthode d'enquête . . . . .	65

ANNEXE C	
Tableaux statistiques . . . . .	67

ANNEXE D	
Questionnaire de l'enquête . . . . .	89

## **LISTE DES TABLEAUX**

### **CHAPITRE I**

1.1	Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le sexe, Canada et provinces, 1990 . . . . .	6
1.2	Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	9
1.3	Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes membres de la population active, selon la branche d'activité et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	12
1.4	Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes membres de la population active, selon la profession et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	14
1.5	Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le genre de programme, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	16
1.6	Participants à des cours à temps partiel, selon le genre de cours et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	18
1.7	Participants à des programmes à plein temps, selon le principal champ d'études et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	21
1.8	Dispensateurs de programmes d'enseignement, selon le genre de programme, Canada, 1990 . . . . .	24
1.9	Stagiaires adultes, selon la source des fonds, le genre de programme, le sexe et le genre d'aide financière, Canada, 1990 . . . . .	26
1.10	Obstacles à l'éducation et à la formation déclarés par les participants et les non-participants, Canada 1990 . . . . .	30

### **CHAPITRE II**

2.1	Taux de formation, selon la branche d'activité et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	33
2.2	Taux de formation, selon la profession et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	39
2.3	Stagiaires parrainés par les employeurs, selon le genre de programme ou de cours, le principal champ d'études et le sexe, Canada 1990 . . . . .	42

---

---

## CHAPITRE III

3.1	Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon la profession et la branche d'activité, Canada 1990 . . . . .	50
3.2	Motivation des stagiaires parrainés et non parrainés par les employeurs, Canada, 1990 . . . . .	51

## CHAPITRE IV

4.1	Participants et non-participants à l'éducation des adultes, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1990 . . . . .	54
4.2	Éducation et formation requises par les non-participants, selon le sexe, le secteur de l'industrie et le genre de profession, Canada, 1990 . . . . .	57

## ANNEXE C

C-1.	Participants à l'éducation et la formation des adultes, selon le genre de programme, le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1990 . . . . .	68
C-2.	Participants à l'éducation et la formation des adultes, selon le genre de programme et le sexe, Canada et les provinces, 1990 . . . . .	69
C-3.	Taux de participation à l'éducation des adultes dans les secteurs urbains et ruraux, selon le sexe, Canada et les provinces, 1990 . . . . .	71
C-4.	Taux de participation à l'éducation des adultes, selon le genre de programme et le niveau d'instruction, Canada, 1990 . . . . .	72
C-5.	Taux de participation à l'éducation des adultes, selon la situation professionnelle actuelle, Canada et les provinces, 1990 . . . . .	73
C-6.	Taux de participation à l'éducation des adultes, selon la profession et le sexe, Canada et les provinces, 1990 . . . . .	74
C-7.	Taux de participation à l'éducation des adultes, selon la branche d'activité et le sexe, Canada et les provinces, 1990 . . . . .	76
C-8.	Stagiaires parrainés par les employeurs et taux de formation, selon la branche d'activité et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	78
C-9.	Stagiaires parrainés par les employeurs et taux de formation, selon la branche d'activité et la province, 1990 . . . . .	79
C-10.	Stagiaires parrainés par les employeurs et taux de formation, selon le sexe et les états de service avec l'employeur actuel, Canada, 1990 . . . . .	81
C-11.	Taux de formation, selon le sexe et la taille de l'entreprise, Canada, 1990 . . . . .	82
C-12.	Motivation des stagiaires, selon le groupe d'âge, Canada, 1990 . . . . .	83
C-13.	Motivation des stagiaires, selon le niveau d'instruction, la profession et la situation professionnelle, Canada, 1990 . . . . .	84
C-14.	Obstacles à l'éducation et à la formation, selon l'âge, la profession et la branche d'activité, Canada, 1990 . . . . .	86

---

---

C-15. Nombre de participants et taux de participation à l'éducation et à la formation parrainés et non parrainés par les employeurs, selon le groupe d'âge, Canada, 1990 .....	87
--	----

## LISTE DES GRAPHIQUES

### CHAPITRE I

1.1 Taux de participation à l'éducation des adultes, selon l'âge et le sexe, Canada, 1990 .....	7
1.2 Taux de participation à l'éducation des adultes, selon l'état civil et le sexe, Canada, 1990 .....	8
1.3 Nombre de cours de courte durée et à temps partiel suivis par les participants, Canada, 1990 .....	19
1.4 Motifs de la formation, Canada, 1990 .....	27

### CHAPITRE II

2.1 Taux de formation, selon la taille de l'entreprise, Canada, 1990 .....	34
2.2 Taux de formation, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1990 .....	36
2.3 Taux de formation, selon le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1990 .....	38
2.4 Taux de formation, selon les états de service et le sexe, Canada, 1990 .....	40
2.5 Proportion de cours de formation en cours d'emploi, selon la branche d'activité, Canada, 1990 .....	43
2.6 Aide financière offerte par les employeurs, selon le genre de programme, Canada, 1990 .....	45

### CHAPITRE III

3.1 Taux de participation à la formation non parrainée par les employeurs, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1990 .....	48
---	----

---

---

3.2	a) Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon le niveau d'instruction, Canada, 1990 . . . . .	49
	b) Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1990 . . . . .	49

#### CHAPITRE IV

4.1	Participants et non-participants à l'éducation des adultes, selon le niveau d'instruction, Canada, 1990 . . . . .	41
4.2	Obstacles des non-participants à l'éducation et à la formation, Canada, 1990 . . . . .	58

---

## REMERCIEMENTS

La préparation de la présente publication a été possible grâce aux compétences, à la créativité et aux efforts de nombreuses personnes.

**R. Albert, G. Gratton, B. Lamarche et J. Lavergne** ont mis toutes les données en tableaux aux fins de l'analyse. **S. Rochon** a créé tous les tableaux et dessiné tous les graphiques, tandis que **R. Côté** a produit l'annexe statistique. Le texte a été mis au point par **J. Reil**.

Je voudrais aussi remercier les personnes qui ont examiné et commenté l'ébauche de rapport et ont fourni des critiques et des suggestions, soit : **P. Mosher**, d'Emploi et Immigration Canada, **L. Norbert**, du Secrétariat d'État du Canada et **K. Bennett** et **S. Arrowsmith**, de Statistique Canada.

Bien sûr, je suis le seul responsable des analyses, de la présentation des données et de toute erreur ou omission dans le texte.



---

## INTRODUCTION

La compétitivité du Canada sur le marché mondial dépend de plus en plus de la capacité de sa population active d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances et de perfectionner celles qu'elle possède déjà. Les défis que posent les changements structurels de l'économie, les nouvelles technologies et les pressions en vue d'accroître la productivité se traduisent par un besoin d'éducation et de formation des adultes plus important que jamais. Parallèlement à ce besoin, il est apparu souhaitable de recueillir des renseignements sur les caractéristiques de l'apprenant adulte et sur les obstacles à sa participation à l'éducation et à la formation des adultes.

Au cours des années 1980, Statistique Canada a effectué trois enquêtes sur l'éducation et la formation des adultes, soit l'Enquête sur l'éducation des adultes - 1984, exécutée à la demande du Secrétariat d'État, l'Enquête sur la formation des adultes - 1986 et l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes - 1990, toutes deux parrainées par Emploi et Immigration Canada. Ces enquêtes ont toutes consisté en entrevues menées avec les ménages de l'échantillon, ce qui a permis de recueillir des renseignements individuellement. En revanche, les enquêtes traditionnelles auprès des établissements recueillent des renseignements au niveau global des écoles ou des institutions. La méthode axée sur les ménages fournit davantage de renseignements sur les caractéristiques et les motifs des participants et des non-participants.

Dans le présent rapport, nous donnons un aperçu des constatations de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes - 1990 et nous présentons un profil général des apprenants adultes en analysant leur situation démographique et leurs caractéristiques socio-économiques ainsi que les activités éducatives qu'ils ont entreprises. Nous nous concentrons aussi sur les caractéristiques des stagiaires parrainés et non parrainés par les employeurs. Enfin, nous étudions les non-participants et les obstacles qui les empêchent d'acquérir une instruction et une formation.





---

## PRINCIPAUX POINTS

### *L'apprenant adulte*

- D'après l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EÉFA), plus de 3,4 millions de personnes âgées de 17 ans et plus se sont inscrites à un cours ou à un programme éducatif entre décembre 1989 et novembre 1990, ce qui représente 17 p. 100 de la population adulte du Canada.
- Le taux de participation à l'éducation des adultes varie d'un maximum de 24 p. 100, pour le groupe d'âge de 25 à 34 ans, à un minimum de 3 p. 100, pour ceux âgés de 65 ans et plus. D'une manière générale, la participation diminue fortement avec l'âge, quoique le taux des 17 à 24 ans était relativement faible, soit 16 p. 100, parce que la majorité des membres de ce groupe d'âge étaient inscrits à des programmes réguliers à plein temps dans des collèges ou universités (ces personnes ont été exclues de la définition de l'éducation et de la formation des adultes retenue dans le présent rapport).
- Les personnes ayant une instruction postsecondaire ont été plus susceptibles de participer à l'éducation des adultes. Tandis que 33 p. 100 des adultes détenant un diplôme universitaire se sont inscrits à un quelconque programme d'éducation des adultes, seulement 3 p. 100 des personnes ayant un niveau d'instruction équivalent ou inférieur à la 8<sup>ème</sup> année d'études l'étaient.
- Les programmes d'éducation aux adultes les plus répandus ont été les cours de courte durée ou à temps partiel. Selon les calculs de l'EÉFA, plus de 16 p. 100 des Canadiens adultes ont suivi un cours de ce genre en 1990.
- Parmi les cours de courte durée ou à temps partiel, le commerce, la gestion et l'administration des entreprises ont été les champs d'études les plus en demande. En effet, ils ont été choisis par 23 p. 100 de l'ensemble des étudiants à temps partiel.

### *Fournisseurs de programmes*

- Les établissements d'enseignement (principalement les collèges et les universités) ont offert la plupart des cours d'enseignement aux adultes; 55 p. 100 des adultes y ont suivi des cours.

- 
- Les employeurs ont offert 23 p. 100 des cours aux apprenants adultes, tandis que les associations professionnelles, les églises, les syndicats et d'autres organismes en ont assuré 22 p. 100.

### *Promoteurs de programme*

- Les frais de scolarité de près de la moitié (48 p. 100) des étudiants adultes ont été payés par leur employeur, 45 p. 100 par eux-mêmes ou par leur famille, 8 p. 100 par diverses autres sources et 4 p. 100 par les gouvernements.
- Les 1,6 millions de travailleurs dont la formation a été parrainée par leur employeur ont représenté 13 p. 100 de la population active du Canada.
- Le taux de formation parrainée par les employeurs a considérablement varié d'une branche d'activité à l'autre, soit de 3 p. 100 dans l'agriculture à 32 p. 100 dans les services publics.
- L'âge, le sexe et la taille de l'entreprise ont influé sur le taux de formation parrainée par les employeurs. Le groupe d'âge des 25 à 44 ans et les hommes ont été plus susceptibles de recevoir ce genre de formation. Le taux des employés des grandes entreprises a également été plus susceptible d'être élevé que celui des travailleurs des petites entreprises.

### *Motivation et obstacles des stagiaires*

- La majorité des stagiaires (78 p. 100) se sont inscrits à des programmes d'éducation ou de formation aux adultes pour des raisons professionnelles, tandis que 22 p. 100 se sont inscrits par intérêt personnel.
- Selon les déclarants à l'EÉFA, les contraintes relatives au temps et à l'argent ont été les deux plus importants obstacles à l'éducation et à la formation. Près de la moitié (48 p. 100) de ceux qui n'ont pas suivi un cours d'éducation des adultes en 1990 ont mentionné ces deux obstacles. Parmi ceux qui ont suivi un tel cours, 58 p. 100 ont indiqué que ces barrières les avaient empêchés de suivre d'autres cours.

---

# CHAPITRE I

## PROFIL DE L'APPRENANT ADULTE

Les résultats de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA) - 1990 indiquent qu'une forte proportion des Canadiens adultes suivent un cours ou reçoivent une formation après avoir quitté le système scolaire régulier.

Dans le présent chapitre, nous présentons le profil des apprenants adultes et décrivons leurs efforts en vue de s'adapter aux changements structurels de l'économie du Canada et aux exigences professionnelles en constante évolution. On ne peut pas considérer que les apprenants adultes sont un groupe homogène. Nous ferons ressortir les écarts dans le taux de participation selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la profession, la branche d'activité et le niveau d'instruction. Nous donnerons aussi une description du genre d'éducation ou de formation reçue et examinerons la motivation des participants et les obstacles à la formation.

### A. DÉFINITION

L'EÉFA a recueilli des renseignements sur tous les genres d'activités éducatives auxquelles ont participé les personnes âgées de 17 ans et plus en 1990. Le présent rapport, toutefois, ne porte que sur les cours de courte durée (à court terme) ou à temps partiel<sup>1</sup>, les programmes d'apprentissage et les programmes à plein temps parrainés (organisés ou offerts) par les employeurs. Les adultes inscrits à des programmes réguliers à plein temps offerts par des systèmes scolaires secondaires et postsecondaires ne font pas partie de la définition de l'éducation des adultes ou permanente. Toutefois, afin d'obtenir un tableau complet de la participation des employeurs à la formation, nous avons inclus les programmes à plein temps parrainés par l'employeur et offerts par des établissements d'enseignement.<sup>2</sup>

Cette définition de l'éducation aux adultes est celle qu'a proposé l'UNESCO dans la Classification internationale type de l'éducation. Dans le présent document, l'éducation aux adultes consiste en des programmes d'enseignement structurés adaptés aux besoins des personnes âgées de 15 ans et plus qui ne fréquentent pas de façon régulière l'école et l'université.

---

<sup>1</sup> Les cours à temps partiel sont suivis régulièrement et, en général, durent plus d'un mois. Les cours de courte durée durent moins d'un mois et, d'habitude, exigent une participation pendant une grande partie de la journée ou de la semaine de travail.

<sup>2</sup> On peut aussi arguer que les adultes qui repartent aux études après une longue absence (les "revenants") constituent une clientèle spéciale et, pour cette raison, doivent aussi être inclus dans les rangs des apprenants adultes. Toutefois, étant donné que l'EÉFA ne permet pas d'identifier clairement ce groupe, la présente analyse ne porte pas sur lui.

---

---

## B. NIVEAU DE PARTICIPATION

*Taux global de participation.* La première étape en vue de dresser un profil des apprenants adultes au Canada consiste à examiner leur taux de participation (c.-à-d., la proportion de la population adulte inscrite à des activités d'apprentissage ou de formation). Étant donné que les diverses variables socio-économiques retenues aux fins de l'analyse influent sur ce taux, il est utile de commencer par le taux global de participation au niveau national, lequel fournit un point de référence qui permet d'effectuer des comparaisons avec les autres taux présentés tout au long du présent rapport.

Les calculs de l'ÉÉFA de 1990 indiquent que 17 p. 100 des Canadiens adultes étaient inscrits à un cours ou un programme à un certain moment entre décembre 1989 et novembre 1990, ce qui représente 3,4 millions d'adultes suivant environ 5,9 millions de cours ou de programmes.

Comme nous pouvons le constater au Tableau 1.1, le taux de participation dans les provinces de l'Est a été inférieur à celui du pays, tandis que celui des provinces de l'Ouest, à l'exception de l'Alberta, ont été à peu près égaux à la moyenne nationale. Le taux de participation le plus élevé a été enregistré en Alberta (22 p. 100), et le plus faible à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard (10 p. 100).

**Tableau 1.1** Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le sexe, Canada et provinces, 1990

---

	Ensemble	Hommes	Femmes
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)			
<b>Canada</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
Terre-Neuve	10	10	9
Île-du-Prince-Édouard	10	9	12
Nouvelle-Écosse	14	14	14
Nouveau-Brunswick	12	12	12
Québec	15	16	15
Ontario	18	18	18
Manitoba	16	17	15
Saskatchewan	15	15	14
Alberta	22	21	22
Colombie-Britannique	19	19	19

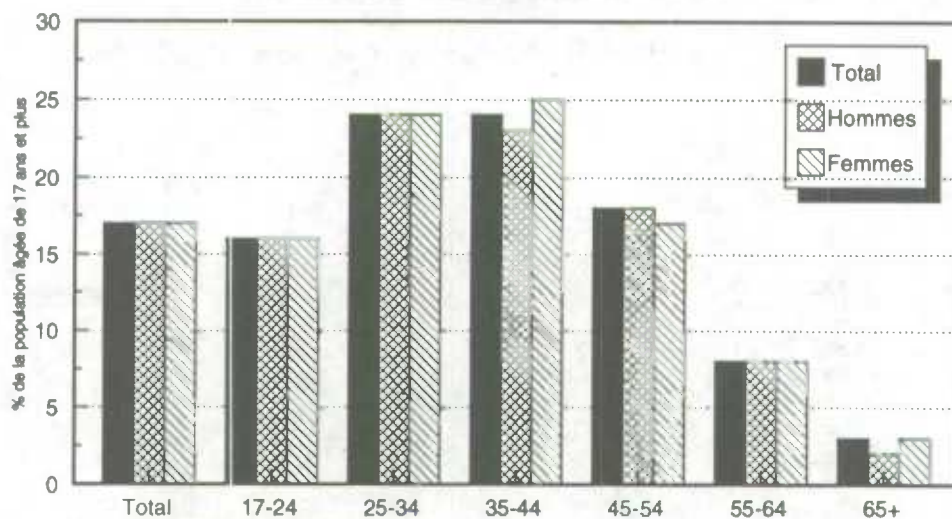
---

Le taux de participation moyen dans les centres urbains s'est établi à 18 p. 100, tandis que dans les secteurs ruraux, il a été de 13 p. 100. Même si cette tendance a prévalu dans toutes les provinces, en Alberta et en Colombie-Britannique le taux de participation dans les secteurs ruraux a été égal ou supérieurs à bien des taux de participation des centres urbains d'autres provinces. En outre, l'Alberta a été la seule province où le taux de participation dans les centres urbains a été égal à celui des secteurs ruraux.

En général, on peut expliquer l'écart entre le taux de participation dans les centres urbains et dans les secteurs ruraux par l'accès limité à l'éducation des adultes dans les seconds et par des facteurs socio-économiques (Voir le Tableau C-3 à l'Annexe C).

**Age et sexe.** L'âge médian des stagiaires hommes et femmes s'est situé à 35 ans. On a toutefois observé des écarts entre les provinces. En effet, l'âge médian allait de 32 ans à Terre-Neuve à 37 ans en Colombie-Britannique. Des écarts sont aussi apparus dans les genres de programmes suivis. L'âge médian des personnes inscrites à des cours de courte durée ou à temps partiel a été de 36 ans, comparé à 35 ans, pour ceux qui suivaient un programme à temps plein parrainé par les employeurs et à seulement 24 ans pour ceux inscrits à un programme d'apprentissage. (Voir les Tableaux C-1 et C-2 à l'Annexe C).

**Graphique 1.1**  
**Taux de participation à l'éducation des adultes selon**  
**l'âge et le sexe, Canada, 1990**



A l'exception des personnes âgées de 17 à 24 ans, qui tendaient à être inscrites à des programmes réguliers à plein temps dans des collèges ou des universités, la participation à l'éducation des adultes diminuait énormément avec l'âge. Dans l'ensemble des provinces, et tant pour les hommes que pour les femmes, la demande d'éducation des adultes a été la plus élevée parmi le groupe âgé de 25 à 44 ans. En effet, environ 24 p. 100 des membres de ce groupe se sont inscrits à un cours, contre seulement 16 p. 100 du groupe des 17 à 24 ans et 10 p. 100 des personnes âgées de plus de 45 ans.

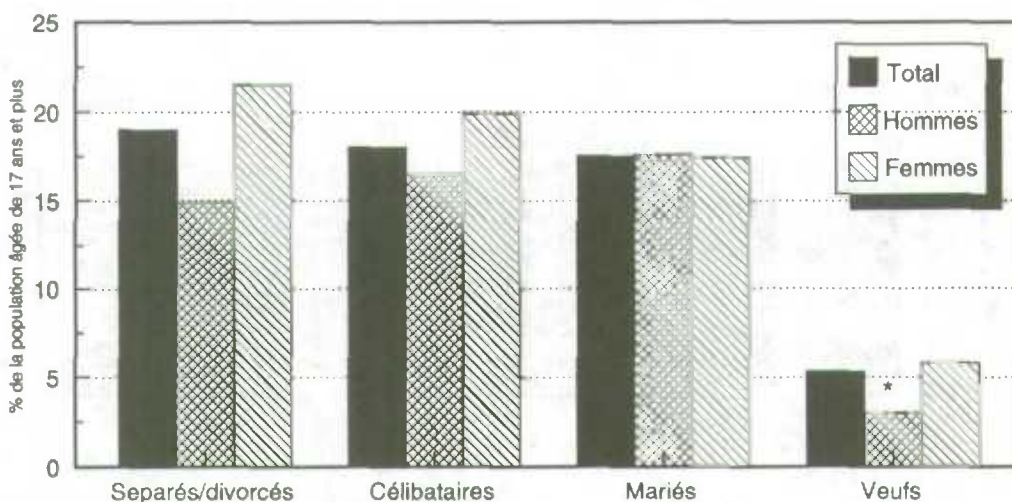
Les femmes ont représenté 52 p. 100 des participants à l'éducation des adultes en 1990. Elles étaient légèrement plus nombreuses que les hommes dans les groupes des 25 à 44 ans et des 55 ans et plus, mais leur taux de participation global a été pratiquement identique à celui des hommes.

**État matrimonial.** L'état matrimonial a aussi influé sur le taux de participation, quoique dans une bien moindre mesure que l'âge ou le sexe.

Les adultes séparés ou divorcés ont été les plus susceptibles de s'inscrire à un programme éducatif; en effet, un membre de ce groupe sur cinq (19 p. 100) a suivi un cours en 1990. Les célibataires et les personnes mariées ont suivi de très près, les deux groupes ayant un taux de participation de 18 p. 100. Les veufs et les veuves ont enregistré le taux le plus faible, soit 5 p. 100, mais cela a été probablement du plus en raison de leur âge que de leur état matrimonial.

**Graphique 1.2**

**Taux de participation à l'éducation des adultes  
selon l'état civil et le sexe, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990  
\* Les données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage importantes et doivent être utilisées avec prudence

Le taux de participation des hommes et des femmes mariés a été identique (18 p. 100), mais, autrement, celui des femmes a été supérieur, quel que soit leur état civil. Les femmes séparées ou divorcées ont enregistré le taux le plus élevé, soit 22 p. 100, contre 15 p. 100 pour les hommes dans la même situation. Sont arrivés ensuite, les hommes et les femmes mariés (17 p. 100), les veuves (6 p. 100) et les veufs (3 p. 100 seulement).

L'âge a aussi influé sur la participation selon l'état matrimonial. Parmi le groupe d'âge des 17 à 24 ans, par exemple, les personnes mariées ont été plus susceptibles de s'inscrire à un cours de formation, tandis que dans celui des 55 ans, les personnes mariées ont enregistré le plus faible taux. Dans l'ensemble, le taux de participation dans tous les groupes de personnes mariées diminuait après 45 ans.

**Niveau d'instruction.** Les résultats de l'EÉFA ont indiqué que les personnes mieux instruites étaient davantage portées à participer à l'éducation des adultes. Même si les personnes n'ayant qu'une instruction primaire (8ème année ou moins) comptaient pour 18 p. 100 de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, elles n'ont représenté que 2 p. 100 de l'ensemble des participants à l'éducation des adultes en 1990. A l'autre bout de l'échelle, les détenteurs de diplômes universitaires comptaient pour 10 p. 100 de la population du Canada, mais ont représenté 22 p. 100 du total des stagiaires. En effet, près de sept étudiants adultes d'âge mûr sur 10 avaient quelques années d'études postsecondaires. L'instruction tend à engendrer l'instruction, mais ce taux élevé peut aussi signifier que les exigences des emplois évoluent particulièrement rapidement dans les professions très spécialisées.

**Tableau 1.2 Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)			
<b>Ensemble</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
0 à 8 années d'études	3	4	3
Quelques années d'études secondaires	8	8	7
Diplôme d'études secondaires	16	16	16
<b>Études secondaires ou moins</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Quelques années d'études post-secondaires	23	22	25
Certificat d'études postsecondaires	25	24	26
Diplôme universitaire	33	30	37
<b>Études postsecondaires</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>28</b>

---

Trois p. 100 seulement des adultes ayant une instruction primaire ou moins et 8 p. 100 de ceux qui ont quelques années d'études secondaires se sont inscrits à l'éducation ou la formation des adultes, comparé à 33 p. 100 pour ceux qui détenaient un diplôme universitaire. En moyenne, le taux de participation des adultes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins n'a représenté qu'un tiers de celui des personnes ayant fait des études postsecondaires. Dans les niveaux d'instruction inférieurs, les hommes ont été un petit peu plus susceptibles de participer que les femmes, mais cette tendance s'inversait avec l'instruction. Par exemple, près de 4 femmes détenant un diplôme universitaire sur dix se sont inscrites à un quelconque programme d'éducation aux adultes, contre 3 hommes du même niveau sur dix. (Voir le Tableau C-4 à l'Annexe C).

**Situation professionnelle.** Étant donné que la plupart de l'éducation des adultes a été en rapport avec leur travail, les actifs ont enregistré un taux de participation supérieur à celui des inactifs. Plus de 23 p. 100 des déclarants à l'EÉFA occupant un emploi étaient inscrits à un cours ou à un programme, contre 15 p. 100 des déclarants chômeurs et 6 p. 100 seulement des inactifs<sup>3</sup>. Parmi les déclarants actifs, le taux de participation des travailleurs occupant un emploi à plein temps s'est établi 24 p. 100, tandis que celui des travailleurs à temps partiel s'est situé à 18 p. 100.

Quelque soit la situation professionnelle, le taux de participation des femmes a été plus élevé que celui des hommes. Environ 25 p. 100 des premières ont suivi une formation, contre 22 p. 100 des seconds. Parmi les travailleurs occupant un emploi à plein temps, le taux de participation des femmes s'est établi à 27 p. 100, contre 22 p. 100 pour les hommes. Le taux des femmes occupant un emploi à temps partiel (20 p. 100) a été près de deux fois celui des hommes (11 p. 100). Parmi les chômeurs, environ 18 p. 100 des femmes ont reçu un peu de formation, comparé à 13 p. 100 des hommes. (Voir le Tableau C-5 à l'Annexe C).

**Branche d'activité et profession.** La présente analyse des participants selon la branche d'activité et la profession tient compte de leur situation au moment de l'enquête et non de la date à laquelle la personne s'est inscrite à un cours ou à un programme. Certains participants ont peut-être changé de branche d'activité ou de profession après avoir reçu leur formation. C'est pour cela que les données de l'EÉFA sont davantage une indication qu'une certitude.

---

<sup>3</sup> L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes a été effectuée à titre de complément de l'Enquête sur la population active de novembre 1990. En conséquence, la situation professionnelle des participants à l'éducation des adultes était celle de la troisième semaine de novembre 1990.

---



---

Le taux de participation à l'éducation des adultes des personnes membres de la population active (c.-à-d., les actifs et les chômeurs) s'est établi à

22 p. 100, mais ce taux a considérablement varié d'une branche d'activité à l'autre. Les taux ont été plus élevés pour les personnes travaillant dans les industries de services (25 p. 100) que pour ceux appartenant aux industries de biens (18 p. 100)<sup>4</sup>. Par exemple, 39 p. 100 des travailleurs de l'administration publique, près de 37 p. 100 de ceux des services publics, 31 p. 100 de ceux des services socio-culturels<sup>5</sup> et 30 p. 100 de ceux des finances ont suivi une certaine formation en 1990, comparé à 12 p. 100 et à 13 p. 100 des travailleurs de l'agriculture et de la construction respectivement.

Dans l'ensemble, 25 p. 100 des femmes membres de la population active ont suivi une formation, contre 21 p. 100 des hommes. Le taux de participation des femmes a été bien plus élevé que celui des hommes dans les industries de biens et les industries de services. Cet écart était particulièrement prononcé dans les autres branches du secteur primaire, la construction, les transports, les services socio-culturels et l'administration publique. (Voir le Tableau C-7 à l'Annexe C).

---

<sup>4</sup> Les industries de biens se composent des branches d'activité suivantes : l'agriculture, les autres branches du secteur primaire, les industries manufacturières, la construction et les services publics. Les industries de services comprennent les transports, les communications, le commerce, les finances, les services socio-culturels, les services commerciaux et personnels, les services divers et l'administration publique.

<sup>5</sup> Le groupe des services socio-culturels comprend les services d'enseignement, les services de soins de santé et les services sociaux.

---

**Tableau 1.3 Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes membres de la population active, selon la branche d'activité et le sexe, Canada, 1990**

	<b>Ensemble</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)			
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>25</b>
<b>Industries de biens</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Agriculture	12	11	15
Autres branches du secteur primaire	23	22	34*
Industries manufacturières	19	20	16
Construction	13	12	17
Services publics	37	37	36
<b>Industries de services</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>26</b>
Transports	20	19	28
Communications	26	26	26
Commerce	17	18	15
Finances	30	31	30
Services socio-culturels	31	28	33
Services commerciaux et personnels	20	20	19
Services divers	18	12	23
Administration publique	39	36	42

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

La profession a aussi influé sur le taux de participation à l'éducation des adultes. En 1990, celui des cols blancs (28 p. 100) a été près du double de celui des cols bleus (16 p. 100)<sup>6</sup>. Les travailleurs cols blancs du sexe féminin (29 p. 100) ont enregistré un taux supérieur à celui de leurs homologues masculins (26 p. 100), mais parmi les professions de col bleu, celui des hommes a été plus élevé, soit 17 p. 100 contre 14 p. 100.

<sup>6</sup> Les professions de col blanc comprennent les arts, le travail administratif, la direction, la médecine, les sciences naturelles, la religion, le commerce, les sciences sociales et l'enseignement. Toutes les autres sont des professions de col bleu.

---

Le taux de participation des cols blancs a varié de 18 p. 100 pour les professions du commerce à 38 p. 100 pour celles des sciences naturelles. Parmi les cols bleus, les agriculteurs ont enregistré le plus faible taux (12 p. 100), comparé à 28 p. 100 pour les travailleurs des mines.

Au sein des professions, il y a eu d'importants écarts entre les sexes. Par exemple, le taux de participation des femmes a été bien plus élevé que celui des hommes dans les professions des sciences naturelles, des sciences sociales, de l'enseignement, du travail administratif et des arts. Néanmoins, elles ont enregistré un taux plus faible dans la fabrication de produits finis, le traitement des matières premières, ainsi que dans le commerce et les services.

La probabilité de recevoir une formation, tant pour les cols blancs que pour les cols bleus, a été plus forte en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les provinces de l'Atlantique ont enregistré les plus faibles taux de participation. (Voir le Tableau C-6 à l'Annexe C).

**Tableau 1.4 Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes membres de la population active, selon la profession et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)			
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>25</b>
<b>Cols blancs</b>	<b>28</b>	<b>26*</b>	<b>29*</b>
Arts	22	15	30
Travail administratif	24	21	24
Direction	32	29	36
Médecine	34	35	34
Sciences naturelles	38	37	44
Religion	37*	28*	68*
Commerce	18	19	17
Sciences sociales	36	30	39
Enseignement	36	30	39
<b>Cols bleus</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>14</b>
Construction	16	16	**
Fabrication de produits finis	20	23	10
Agriculture	12	11	13
Pêche	**	**	**
Exploitation forestière	16*	15*	**
Usinage des matières premières	15	15	**
Manutention	10	11	**
Mines	28	28	**
Traitement des matières premières	13	14	9*
Services	15	16	14
Transport	16	15	12*
Conduite d'appareils divers	18	18	**

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

---

## C. ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES RECUE EN 1990

Afin de ne pas trop charger le questionnaire et de simplifier la collecte des données, l'EÉFA n'a recueilli des renseignements détaillés que sur le dernier cours suivi en 1990. Des données ont donc été recueillies sur le genre de cours, la durée, l'aide financière reçue (le cas échéant), le dispensateur du cours, etc. Nous avons supposé que ce dernier cours était représentatif de tous les autres cours suivis pendant l'année.

**Genre de programme.** En vue de simplifier l'analyse des données de l'EÉFA, l'éducation des adultes a été divisée en deux catégories, soit les programmes à plein temps (y compris les programmes d'apprentissage) et les cours de courte durée ou à temps partiel. L'étude n'a pas porté sur les étudiants réguliers à plein temps des collèges et des universités; par conséquent, les seuls programmes à plein temps dont nous tenons compte ici sont les programmes d'apprentissage et les autres programmes à plein temps parrainés par les employeurs.

La majorité des déclarants étaient membres de la population active au moment de l'enquête et 95 p. 100 des stagiaires avaient choisi de suivre un cours de courte durée ou à temps partiel. Cela indique une forte demande de ce genre de cours. Environ 3 p. 100 des stagiaires se sont inscrits à des programmes à plein temps parrainés par les employeurs et les 2 p. 100 restant, à des programmes d'apprentissage.

Ces résultats indiquent que 16 p. 100 de la population adulte du Canada (soit 3,2 millions de personnes) était inscrite à des cours de courte durée ou à temps partiel en 1990 et que 1 p. 100 (soit 223 000 personnes) participaient à des programmes à plein temps.

Tableau 1.5 Taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes, selon le genre de programme, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1990

	Genre de programme			Nombre de stagiaires
	Ensemble des programmes <sup>1</sup>	A plein temps <sup>2</sup>	A temps partiel ou courte durée	
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)				
<b>Ensemble</b>	17.0	1.1	16.1	3,367
17 à 24 ans	15.9	2.3	13.9	480
25 à 34 ans	24.1	1.8	22.8	1,123
35 à 44 ans	23.9	1.0	23.1	996
45 à 54 ans	17.9	0.7	17.2	504
55 à 64 ans	7.8	**	7.6	181
65 ans et plus	2.9	**	2.9	83
<b>Hommes</b>	16.9	1.7	15.5	1,630
17 à 24 ans	15.8	3.9	12.6	242
25 à 34 ans	23.8	2.7	21.8	547
35 à 44 ans	22.7	1.4	21.6	466
45 à 54 ans	18.4	1.1	17.5	260
55 à 64 ans	7.7	**	7.5	88
65 ans et plus	2.2	**	2.2	27
<b>Femmes</b>	17.1	0.6	16.6	1,737
17 à 24 ans	16.0	0.7*	15.3	238
25 à 34 ans	24.5	0.9	23.7	576
35 à 44 ans	25.1	0.7*	24.6	530
45 à 54 ans	17.3	**	17.0	245
55 à 64 ans	7.8	**	7.7	93
65 ans et plus	3.4	**	3.4	56

\*\*Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

<sup>1</sup> Étant donné que certaines personnes étaient inscrites à plusieurs genres de programmes, ce taux d'ensemble est inférieur au total des taux.

<sup>2</sup> Les programmes à plein temps comprennent les programmes d'apprentissage et les programmes à plein temps parrainés par les employeurs.

---

**Cours à temps partiel ou de courte durée.** Quatre vingt quinze p. 100 des apprenants adultes ont choisi des cours de courte durée ou à temps partiel. A peu près 16 p. 100 de la population adulte, soit 3,2 millions de personnes, étaient inscrites à environ 5,7 millions de cours en 1990. Le groupe des 25 à 44 ans a été le plus susceptible de participer, avec un taux de 23 p. 100. Le taux de 17 p. 100 enregistré par le groupe âgé de 45 à 54 ans a été un peu plus élevé que celui de la moyenne générale. Un nombre important de personnes âgées de 17 à 24 ans étant inscrites à des programmes à plein temps dans des collèges ou des universités, leur taux de participation à des cours à temps partiel a été relativement faible, soit de 14 p. 100. Les groupes âgés de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus ont enregistré les taux les plus faibles avec 8 p. 100 et 3 p. 100 respectivement. Tous les âges confondus, les femmes ont été davantage portées que les hommes à s'inscrire à des cours de courte durée ou à temps partiel.

Les taux ont varié d'une province à l'autre, sept d'entre elles enregistrant un taux inférieur à la moyenne. Terre-Neuve en a enregistré le plus faible, soit 8 p. 100, et l'Alberta, le plus élevé, soit 20 p. 100.

En moyenne, les stagiaires ont consacré 55 heures à leurs cours à temps partiel ou de courte durée. Les femmes se sont inscrites à des cours plus longs que les hommes (58 heures contre 52 heures). On a aussi constaté d'importants écarts entre les champs d'études. Dans les beaux-arts et les arts appliqués, le génie et les sciences appliquées et les loisirs, les hommes ont suivi des cours plus longs que les femmes. Toutefois, l'inverse a été vrai dans les domaines de l'enseignement, des sciences sociales, du commerce et des sciences physiques et mathématiques.

La participation à des cours à temps partiel s'est accrue avec l'instruction. En effet, elle s'est située à 3 p. 100 pour les personnes ayant leur 8<sup>ème</sup> année d'études ou moins et à 32 p. 100 pour celles qui détenaient un diplôme universitaire, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes.

Plus de 70 p. 100 des stagiaires suivant des cours à temps partiel ou de courte durée provenaient des industries des services, surtout des services socio-culturels. Dans les industries de biens, une forte majorité des stagiaires ou étudiants à temps partiel appartenaient aux industries manufacturières.

Dans toutes les provinces, les cours de commerce, de gestion et d'administration des entreprises ont été les plus en demande et ont attiré 23 p. 100 de l'ensemble des étudiants à temps partiel en 1990. Venaient ensuite le génie, les technologies et les métiers des sciences appliquées (21 p. 100) qui se sont classés en deuxième position dans toutes les provinces. Environ la moitié des cours, soit 52 p. 100, ont porté sur le traitement des données et l'informatique.

Les cours sur les professions de soins de santé, les sciences et les technologies ont attiré 11 p. 100 des stagiaires, dont la plupart se sont spécialisés dans la santé publique, les laboratoires médicaux et la technologie diagnostique. Ce champ d'études s'est classé troisième dans l'ensemble des provinces, sauf au Québec et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Outre choisir des cours à temps partiel différents, les hommes ont eu tendance à se concentrer sur un plus petit nombre de champs d'études que les femmes. En effet, près de 60 p. 100 des hommes étaient regroupés dans trois champs d'études : environ 28 p. 100 ont choisi le génie et les technologies des sciences appliquées, 21 p. 100, le commerce, la gestion et l'administration des entreprises et 11 p. 100, les soins de santé. Les trois premiers champs d'études choisis par les femmes ont regroupé 49 p. 100 d'entre elles. Ces programmes comprenaient le commerce (24 p. 100, le génie et les technologies des sciences appliquées (14 p. 100) et les sciences humaines (11 p. 100).

**Tableau 1.6**                      **Participants à des cours à temps partiel, selon le genre de cours et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
	(Répartition en pourcentage)		
<b>Ensemble *</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Commerce-Administration des entreprises	23	21	25
Génie-Technologies et métiers	21	29	14
Soins de santé	11	11	10
Sciences humaines	10	8	11
Sciences sociales	7	7	7
Perfectionnement personnel	7	5	8
Beaux-arts et arts appliqués	6	3	8
Enseignement	4	3	5
Agriculture	3	3	4
Mathématiques-Physique	3	3	2
Recyclage	2	2	3
Génie et sciences appliquées	1	2	-
Autre	3	3	2
<b>Nombre total de participants (en milliers)</b>	<b>3,189</b>	<b>1,498</b>	<b>1,691</b>

\* Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont peut-être pas exacts.

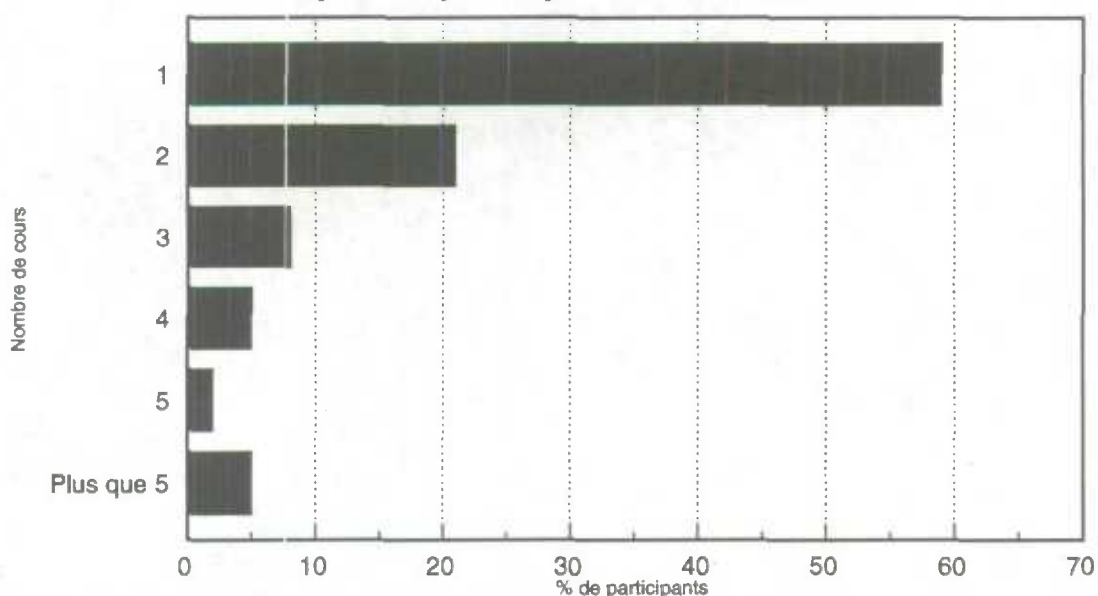


Les différences dans le choix des cours entre les sexes se sont atténuées au fil des ans, mais quelques champs d'études sont encore dominés par l'un des deux sexes. Par exemple, en 1990, les femmes ont compté pour 87 p. 100 des apprenants adultes en technique de secrétariat, 91 p. 100 en professions infirmières et 89 p. 100 en enseignement de niveau élémentaire. Les hommes ont constitué la grande majorité des étudiants en génie et en sciences appliquées (73 p. 100).

La majorité (59 p. 100) des participants à ces cours n'étaient inscrits qu'à un seul cours. Vingt et un p. 100 ont suivi deux cours, 16 p. 100, entre trois et cinq cours et 4 p. 100, six cours ou plus. En moyenne, un participant a suivi 1,7 cours. La moyenne des stagiaires des provinces de l'Atlantique et du Québec a été inférieure, tandis que celle des stagiaires des autres provinces (à l'exception de la Saskatchewan) a été supérieure à la moyenne nationale.

**Graphique 1.3**

**Nombre de cours de courte durée et à temps partiel  
suivis par les participants, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

Les stagiaires inscrits à des cours de courte durée ont suivi, en moyenne 1,9 cours, et ceux inscrits à des cours à temps partiel, 1,6 cours en moyenne. La durée médiane des cours a été de 30 heures, mais ce chiffre a varié en fonction du champ d'études, allant de 16 heures pour les professions de la santé à 72 heures pour des cours de recyclage, comme des cours donnant des unités d'enseignement secondaire, des cours de recyclage postsecondaire ou préprofessionnels, etc. Le nombre et la durée moyennes des cours à temps partiel ont été les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

---

**Programmes à plein temps.** Les résultats de l'EÉFA indiquent que 223 000 personnes<sup>7</sup> étaient inscrites à des programmes d'apprentissage (92 500) ou parrainés par les employeurs (136 500) en 1990, soit 5 p. 100 de l'ensemble des apprenants adultes.

Ces stagiaires ont constitué une clientèle très spéciale. En effet, près des trois quarts d'entre eux étaient âgés de 17 à 34 ans et les trois quarts étaient des hommes.

Environ la moitié de ces étudiants ont choisi pour champ d'études le génie, les technologies et les métiers des sciences appliquées - les programmes d'apprentissage font partie de ce champ d'études. Les programmes de commerce, de gestion et d'administration des entreprises se sont classés en deuxième position avec 15 p. 100 des stagiaires à plein temps.

Les hommes et les femmes n'ont pas choisi les mêmes programmes à plein temps. Environ 61 p. 100 des premiers se sont inscrits dans le génie, les technologies et les métiers des sciences appliquées, contre 11 p. 100 dans le commerce, la gestion et l'administration des entreprises. En revanche, ces chiffres se sont établis à 14 p. 100 et 28 p. 100 respectivement pour les femmes. Les professions des soins de santé, les sciences et les technologies ont attiré 13 p. 100 des femmes.

---

<sup>7</sup> En raison des inscriptions multiples, le nombre d'inscriptions a été plus élevé que celui de stagiaires.

---

**Tableau 1.7**      **Participants à des programmes à plein temps, selon le principal champ d'études et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
	(Répartition en pourcentage)		
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Commerce-Administration des entreprises	15	11	28
Sciences sociales	5	4	8
Sciences humaines	3	3	5
Génie-Technologies et métiers	49	61	14
Enseignement	4	2	9
Soins de santé	5	3	13
Génie et sciences appliquées	4	5	1
Mathématiques-Physique	1	1	1
Beaux-arts fins et arts appliqués	1	1	1
Agriculture	4	3	5
Recyclage	1	1	1
Perfectionnement personnel	1	1	4
Autre	6	4	11
<b>Nombre total de participants (en milliers)</b>	<b>223</b>	<b>167</b>	<b>56</b>

*Programmes d'apprentissage.* Selon l'EÉFA, plus de 92 500 personnes, soit 0,5 p. 100 de la population adulte du Canada, étaient inscrites à un programme d'apprentissage en 1990<sup>8</sup>. La grande majorité (90 p. 100) des apprentis étaient des hommes. De même que pour les autres genres de programmes, le taux de participation aux programmes d'apprentissage décroissait avec l'âge, particulièrement après 35 ans. En fait, près de 90 p. 100 des apprentis étaient âgés de 17 à 34 ans.

Nous avons observé de gros écarts entre les provinces. Le taux de participation à des programmes d'apprentissage a été le plus élevé en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick (3 p. 100) et le plus faible au Québec (1 p. 100).

<sup>8</sup> Ce nombre est fondé sur la description que les déclarants ont fait de leurs programmes et, par conséquent, ne peut pas être comparé aux chiffres du nombre d'apprentis inscrits dans les dossiers administratifs.

---

Les programmes d'apprentissage sont plus répandus parmi les professions de col bleu et 80 p. 100 des apprentis oeuvraient dans le domaine du génie et des technologies et des métiers des sciences appliquées. Dans ce domaine, les technologies du génie mécanique, de la construction et du génie industriel ont été les plus prisées.<sup>9</sup>

**Autres programmes à plein temps parrainés par les employeurs.** Près des deux tiers (63 p. 100) de ces programmes étaient à plein temps et offerts par des établissements d'enseignement ou d'autres dispensateurs, tandis que le reste était offert par les employeurs. La plupart de ces derniers (72 p. 100) comptaient plus de 100 employés et ont souvent parrainé des programmes dans le génie et les technologies et les métiers des sciences appliquées (28 p. 100) et le commerce et l'administration des entreprises (23 p. 100).

Un p. 100 seulement des travailleurs (136 500), dont deux tiers d'hommes, a suivi des programmes à plein temps parrainés par les employeurs. La plupart des membres de ce groupe étaient dans la force de l'âge (c.-à-d., ils étaient âgés de 44 ans ou moins).

En se fondant sur les données de l'EÉFA sur la durée moyenne (55 heures) du dernier cours suivi, les étudiants adultes à temps partiel au Canada ont reçu plus de 300 millions d'heures d'instruction en 1990. Les étudiants suivant des cours à plein temps dans les collèges ont reçu, en moyenne, 1 200 heures d'instruction par an; par conséquent, la population des apprenants adultes équivalait à 250 000 étudiants à plein temps dans les collèges. Par comparaison, en 1989-1990, 317 300 étudiants étaient inscrits à plein temps dans les collèges communautaires du Canada.

**Fournisseurs de programmes.** Étant donné que les étudiants ne savent pas souvent qui offre ou dispense l'enseignement, les déclarants de l'EÉFA devaient indiquer où ils avaient suivi leurs programmes. En conséquence, nous ne pouvons garantir qu'un lien peut être établi entre l'emplacement et le dispensateur réel du cours. Par exemple, certains cabinets privés de formation utilisent leurs propres locaux pour donner des cours payés par leurs clients, tandis que d'autres peuvent utiliser les installations de l'employeur. C'est pour cela qu'il faut interpréter ces résultats avec prudence.

En 1990, les établissements d'enseignement<sup>10</sup> ont été les principaux dispensateurs d'éducation et de formation des adultes; en effet, ils ont offert des cours à 55 p. 100 des apprenants adultes. Parmi ces établissements, les collèges communautaires sont arrivés en première place comptant pour 22 p. 100 de l'ensemble des stagiaires. Les universités se sont classées en deuxième position avec 14 p. 100, suivies des écoles privées ou commerciales (10 p. 100), et des écoles

---

<sup>9</sup> Bien des déclarants ont indiqué des champs ou des programmes d'études qui ne sont pas reconnus comme programmes d'apprentissage enregistrés.

<sup>10</sup> Les établissements d'enseignement comprennent les écoles publiques et privées, les collèges et les universités.

---

---

de métiers et des conseils scolaires (5 p. 100). Les employeurs ont offert une formation à 23 p. 100 des apprenants adultes (sans compter les apprentis). Les syndicats, les associations professionnelles et bénévoles et les autres organismes divers ont assuré la formation des 22 p. 100 restant.

Le classement de ces dispensateurs selon leur part de marché a varié en fonction de l'âge et du sexe des stagiaires. Par exemple, les établissements d'enseignement ont été le plus important dispensateur de cours aux personnes âgées de 17 à 44 ans, tandis que les employeurs ont offert une formation principalement aux stagiaires de 25 ans et plus. Les "autres" dispensateurs ont formé surtout les personnes âgées de plus de 45 ans. Dans l'ensemble, les femmes (53 p. 100) se sont fiées davantage que les hommes (47 p. 100) aux établissements d'enseignement pour les cours à temps partiel, et bien moins à leur employeur (18 p. 100, comparé à 28 p. 100, pour les hommes).

Tandis que plus de la moitié (56 p. 100) des stagiaires ont suivi leur cours de courte durée ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement, 27 p. 100 seulement des programmes à plein temps parrainés par les employeurs ont été dispensés dans ces établissements. La plupart de la formation offerte par les employeurs (59 p. 100) a eu lieu dans leurs locaux.

**Tableau 1.8      Dispensateurs de programmes d'enseignement, selon le genre de programme, Canada, 1990**

	Ensemble	Programmes à plein temps <sup>2</sup>	Cours à temps partiel
	(Répartition en pourcentage)		
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Établissements d'enseignement</b>	<b>55</b>	<b>27</b>	<b>56</b>
Conseils scolaires	5	-	5
Écoles de métiers	5	3	5
Écoles privées et de commerce	10	6	10
Collèges	21	10	21
Universités	14	8	14
<b>Employeurs</b>	<b>23</b>	<b>59</b>	<b>22</b>
<b>Autre<sup>1</sup></b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>22</b>

<sup>1</sup> Cette catégorie comprend les centres communautaires, les chambres de commerce, les églises, les syndicats, les associations professionnelles, etc.

<sup>2</sup> Les programmes à plein temps ne comprennent que les programmes parrainés par les employeurs. Ils ne comprennent pas les programmes d'apprentissage et tous les programmes à plein temps non parrainés par les employeurs.

**Promoteurs de programmes.** Les déclarants à l'EÉFA devaient indiquer qui avait payé leurs frais de scolarité (au besoin) et qui leur avait apporté d'autres genres d'aide financière, comme des congés payés, des subventions ou des bourses, le paiement du matériel de cours, des allocations de transport, etc. En vue de faciliter l'analyse et de faire ressortir la participation des employeurs à l'éducation et à la formation, les promoteurs de programmes ont été séparés en deux groupes importants : les employeurs et les autres.

---

Quarante-huit p. 100 des déclarants participant à une activité payante d'éducation aux adultes ont été financés par leur employeur, 45 p. 100 par eux-mêmes ou leur famille, 4 p. 100 par les gouvernements et 3 p. 100 par diverses autres sources.

Les employeurs ont financé la quasi totalité des deux genres de programmes à plein temps (les programmes d'apprentissage et les autres programmes à plein temps parrainés par les employeurs). En effet, les frais de scolarité de plus de 80 p. 100 des stagiaires inscrits à ces programmes ont été payés par leur employeur. Dans la plupart des cas (90 p. 100), l'employeur a défrayé aussi les autres coûts connexes du cours. Il y a eu très peu de différence dans le parrainage des hommes et des femmes.

Cinquante trois p. 100 des hommes et 36 p. 100 des femmes qui ont suivi un cours de courte durée ou à temps partiel ont été parrainés par leur employeur. Les femmes ou leur famille ont payé leurs frais de scolarité plus souvent (57 p. 100) que les hommes (39 p. 100). Les gouvernements et les autres organismes ont aidé plus ou moins pareillement les hommes et les femmes.

Étant généralement moins actifs sur le marché du travail, les adultes de l'autre bout de l'échelle d'âge ont été plus susceptibles de payer leurs propres frais de scolarité (66 p. 100). Le chiffre pour le groupe des 25 à 64 ans s'est établi à 45 p. 100, les employeurs aidant 48 p. 100 des membres de ce groupe.

Près d'un stagiaire sur quatre a aussi reçu d'autres genres d'aide financière, comme des congés payés, des subventions ou des bourses, le paiement du matériel de cours, des allocations de transport, etc. Les hommes ont bénéficié davantage de ce genre d'aide qui a été offerte presque entièrement par les employeurs.

Tableau 1.9

Stagiaires adultes, selon la source des fonds, le genre de programme, le sexe et le genre d'aide financière, Canada, 1990

## GENRE DE PROGRAMMES

	Ensemble	A plein temps			A temps partiel		
		Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
(Répartition en pourcentage)							
<b>Frais de scolarité</b>							
Sources des fonds							
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Propre-famille	45	11	10	14*	46	36	54
Employeur <sup>1</sup>	48	82	82	80	42	50	34
Gouvernement	4	6	6*	**	4	4	4
Autre <sup>2</sup>	8	**	**	**	8	10	8
<b>Autres frais</b>							
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Propre-famille	1	**	**	**	1	1	1
Employeur <sup>3</sup>	89	91	91	90	89	91	87
Gouvernement	7	8	8	**	7	5	9
Autre <sup>2</sup>	3	**	**	**	3	3	3

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

<sup>1</sup> Il s'agit des stagiaires dont la formation a été parrainée ou offerte par leur employeur, à l'exclusion des apprentis<sup>2</sup> Comprend les syndicats, les organismes professionnels et bénévoles et les sources non précisées<sup>3</sup> Outre les stagiaires parrainés par les employeurs, les apprentis sont compris dans cette catégorie.



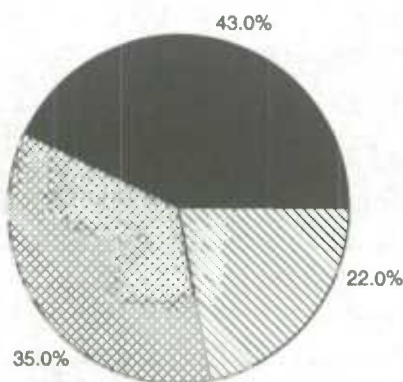
---

## D. MOTIVATION DES STAGIAIRES ET OBSTACLES A LA FORMATION

**Motifs de la formation.** La plupart des hommes (84 p. 100) et une plus faible majorité des femmes (73 p. 100) ont suivi un programme d'éducation ou de formation des adultes en 1990 pour des raisons professionnelles, plutôt que pour leur perfectionnement personnel. En général, la probabilité de suivre un cours pour des raisons professionnelles diminuait avec l'âge et, dans une moindre mesure, parmi les travailleurs ayant un niveau d'instruction plus faible.

Par définition, les programmes à plein temps parrainés par les employeurs ont été suivis pour des raisons professionnelles. Les motifs invoqués pour suivre une formation par les personnes inscrites à des cours de courte durée ou à temps partiel ont été plus variés. Dans l'ensemble, 78 p. 100 des personnes (84 p. 100 des hommes et 74 p. 100 des femmes) ont suivi des cours à temps partiel pour des raisons professionnelles, tandis que 22 p. 100 d'entre elles l'ont fait par intérêt personnel. Environ 45 p. 100 de ceux ayant invoqué des raisons professionnelles espéraient accroître leurs possibilités d'emploi ou leur avancement professionnel, tandis que 55 p. 100 essayaient de perfectionner leurs compétences professionnelles.

**Graphique 1.4**  
**Motifs de la formation\*, Canada, 1990**



\* Ne comprend que les cours de courte durée ou à temps partiel

Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990



---

Le niveau d'instruction n'avait pas une forte incidence sur les raisons avancées pour suivre une formation à plein temps. Par exemple, la proportion de déclarants ayant suivi un enseignement ou une formation à plein temps pour des raisons professionnelles a varié de 88 p. 100 pour ceux ayant terminé leur 8<sup>ème</sup> année d'études ou moins à 96 p. 100 pour ceux ayant quelques années d'études secondaires.

Les écarts ont été bien plus grands parmi les stagiaires à temps partiel, lesquels peuvent être séparés entre ceux qui ont leur 8<sup>ème</sup> année d'études ou moins et les autres. En effet, 58 p. 100 des membres du premier groupe ont invoqué des raisons professionnelles, contre 79 p. 100 du second groupe.

**Obstacles à la formation.** Les obstacles à l'éducation ou à la formation des adultes empêchent les personnes de participer à une activité d'apprentissage ou limite sa participation. La plupart des déclarants à l'EÉFA qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes ont invoqué plusieurs raisons. La sensibilisation à ces obstacles est essentielle pour élaborer des programmes d'éducation aux adultes plus accessibles et établir des stratégies de développement du marché du travail. C'est pour cela que, dans le cadre de l'EÉFA, les participants et les non-participants à l'éducation des adultes devaient mentionner des obstacles.

Les résultats de l'enquête indiquent que, en 1990, près de 13 p. 100 de la population adulte du Canada (soit 2,5 millions de personnes) voulaient suivre un programme d'éducation aux adultes pour des raisons professionnelles ou autres, et n'ont pas pu le faire. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui n'ont pas suivi des cours d'éducation des adultes en 1990 ont compté pour plus de la moitié (59 p. 100) de ce groupe. En général, davantage de femmes (56 p. 100) que d'hommes (44 p. 100), et principalement les membres du groupe d'âge des 25 à 44 ans, ont exprimé ce désir.

Près des trois quarts (73 p. 100) des apprenants adultes potentiels appartenaient aux industries de services - services socio-culturels, commerce, services commerciaux et personnels et administration publique. Au sein des industries de biens, la plupart des apprenants potentiels oeuvraient dans les industries manufacturières.

L'obstacle le plus souvent invoqué a été le manque de temps, soit par 38 p. 100 des participants à l'éducation des adultes et 28 p. 100 des autres. Venait ensuite le coût, invoqué par 20 p. 100 des déclarants. Les autres obstacles importants ont compris l'absence de programme pertinent (10 p. 100), les obligations familiales (9 p. 100) et d'autres raisons non précisées (15 p. 100).

---

En vue de faciliter l'analyse et de mieux cerner les principaux obstacles à l'éducation et à la formation, nous avons classés les obstacles en trois catégories<sup>11</sup>, à savoir les obstacles dus à la situation, à la disposition et à l'établissement d'enseignement. Les premiers sont en rapport avec la situation financière et personnelle des déclarants (c.-à-d., le coût de la formation et les obligations familiales). Les deuxièmes, qui découlent de la perception d'une personne, comprennent le manque de motivation, l'âge, la peur du ridicule, les préoccupations de santé, etc. Enfin, les troisièmes obstacles proviennent du dispensateur du programme ou du cours et échappent donc au contrôle des apprenants possibles. Ils comprennent l'absence de programmes pertinents et le manque de renseignements sur les programmes.

Les obstacles dus à la disposition ont été de loin l'élément le plus dissuasif et ont empêché plus de la moitié des adultes (52 p. 100) de s'inscrire à une activité d'apprentissage en 1990. Les adultes d'âge mûr (25 à 44 ans) ont été plus touchés que les adultes plus jeunes ou plus vieux.

Les obstacles dus à la situation ont été invoqués par 32 p. 100 des déclarants à l'ÉEFA. Les contraintes monétaires ont été de loin le principal obstacle. Les non-participants ont invoqué dans une plus grande mesure les obligations familiales que les participants.

Seize p. 100 seulement des déclarants ont mentionné des obstacles dus à l'établissement d'enseignement. En général, les hommes ont été plus susceptibles que les femmes d'invoquer ces obstacles, de même que les personnes âgées de plus de 45 ans. Le plus important obstacle de cette catégorie a été l'absence de programme pertinent. (Voir le Tableau C-14 à l'Annexe C).

Les participants et les non-participants ont classé les trois catégories d'obstacles dans le même ordre. Toutefois, les seconds ont accordé un peu plus d'importance aux obstacles dus à la situation et à l'établissement d'enseignement que les premiers.

---

<sup>11</sup> Cette classification a été "empruntée" à Darkenwald, G. et Merriam, S. : *Adult Education : Foundations of Practice*, New York, Harper & Row, 1982.

---

**Tableau 1.10 Obstacles à l'éducation et à la formation déclarés par les participants et les non-participants, Canada, 1990**

	Participants			Non-participants		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
	(Répartition en pourcentage)					
<b><u>Obstacles dus à la disposition</u></b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>48</b>
Trop occupé	38	44	34	28	31	25
Trop âgé -	-	-	3	2	3	-
Trop gêné	-	-	-	-	-	-
Je n'en ai pas besoin	-	-	-	-	1*	-
Raisons de santé	1	-	2	5	4	6
Autres raisons	15	16	14	14	16	13
<b><u>Obstacles dus à la situation</u></b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>37</b>
Trop cher 20	18	22	20	20	20	17
Obligations familiales	9	5	12	13	6	17
<b><u>Obstacles dus à l'établissement d'enseignement</u></b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
Ne connaît pas programme	1*	**	**	3	3	3
Programme non disponible	10	11	9	11	12	10
Programme ne convient pas	3	3	3	3	4	3

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

- Signifie moins de 1 p. 100

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont peut-être pas exacts.

---

## CHAPITRE II

# ÉDUCATION ET FORMATION PARRAINÉES PAR LES EMPLOYEURS

Le rôle des employeurs est un élément important de la formation. La mise en place de nouveaux procédés ou nouvelles technologies, l'ouverture de nouveaux marchés ou la volonté de maintenir sa part de marché sont tous des facteurs qui obligent les employeurs à offrir ou à parrainer des cours en vue d'accroître le rendement de leurs employés.

D'après les résultats de l'ÉÉFA, plus de 1,6 million de Canadiens, soit 48 p. 100 de toutes les personnes suivant des cours d'éducation ou de formation formelle des adultes, étaient parrainés par leur employeur en 1990<sup>12</sup>, ce qui représente 1 employé sur 7 ou un taux de formation de 13 p. 100.<sup>13</sup>

Dans le présent chapitre, nous examinons les efforts des entreprises canadiennes en matière de formation et les caractéristiques de leurs stagiaires. Certains employeurs ont offert des activités de formation dans leur entreprise; d'autres ont parrainé des cours offerts par les écoles publiques, les collèges, les universités, les écoles privées et divers autres organismes. Les cours examinés ici sont les cours à temps partiel ou à plein temps et comprennent ceux suivis dans le système scolaire régulier.

La formation parrainée par les employeurs la plus répandue en 1990 a été de courte durée ou à temps partiel. Plus de 86 p. 100 des stagiaires ont suivi ce genre de cours, comparé à 8 p. 100 seulement pour les programmes à plein temps et à 6 p. 100 pour les programmes d'apprentissage.

---

<sup>12</sup> L'enquête n'a pas tenu compte des activités de formation non structurées ou informelles - que l'on appelle souvent la "formation en cours d'emploi ou formation sur le tas" - comme se faire montrer les tâches de l'emploi, obtenir des renseignements auprès de collègues ou observer le travail des autres.

<sup>13</sup> Le taux de formation est le rapport entre les stagiaires parrainés par les employeurs (y compris les travailleurs indépendants) dont la formation ou l'éducation a été entièrement ou partiellement payée par leur employeur et la population totale des actifs âgés de 17 ans et plus.

---

---

## A. ÉCART ENTRE LES BRANCHES D'ACTIVITÉ<sup>14</sup>

Le taux de formation parrainée par les employeurs a varié considérablement d'une branche d'activité à l'autre. Il a été plus élevé dans les services publics (32 p. 100) et l'administration publique (27 p. 100) et plus faible dans l'agriculture (3 p. 100), la construction (6 p. 100), les industries de services divers (7 p. 100), les services commerciaux et personnels (8 p. 100) et le commerce (8 p. 100 également). En général, les branches d'activité enregistrant un faible taux exigent moins de compétences de leurs employés et se composent d'entreprises de petites tailles.

Le taux global des industries de services

(13 p. 100) a été supérieur à celui des industries de biens (11 p. 100), principalement en raison du taux élevé dans l'administration publique. Trois stagiaires sur quatre occupaient un emploi dans les industries de services, lesquelles emploient 75 p. 100 de la population active totale du Canada. Après l'administration publique, les secteurs des industries de services ayant un fort taux de formation ont été les finances (20 p. 100), les communications

(18 p. 100) et les transports et les services socio-culturels (14 p. 100 chacun). Les services divers (7 p. 100), le commerce (8 p. 100) et les services commerciaux et personnels (8 p. 100) ont enregistré un taux inférieur à la moyenne des industries de services.

Il y a eu d'importants écarts dans les industries de biens également. Le taux dans l'agriculture (6 p. 100) et la construction (3 p. 100) s'est établi bien en deçà de la moyenne de ce secteur, tandis que celui des industries manufacturières (13 p. 100), des autres branches du secteur primaire (17 p. 100) et des services publics (32 p. 100) a été supérieur. (Voir le Tableau C-8 à l'Annexe C).

---

<sup>14</sup> Les activités de formation décrites dans la présente section ont été déclarées par les employés eux-mêmes et, par conséquent, peuvent être différentes de celles indiquées par les employeurs dans d'autres enquêtes. Ces écarts d'une enquête à l'autre sont généralement causés par les différences entre les méthodes statistiques, les concepts et les définitions, ou les calendriers.

---

**Tableau 2.1 Taux de formation, selon la branche d'activité et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
	(En pourcentage de la population active)		
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Industries de biens</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>9</b>
Agriculture	3*	**	**
Autres branches du secteur primaire	17	17	**
Industries manufacturières	13	14	9
Construction	6	6	**
Services publics	32	33	32*
<b>Industries de services</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>12</b>
Transports	14	14	16*
Communications	18	19	17
Commerce	8	11	5
Finances	20	20	19
Services socio-culturels	14	14	14
Services commerciaux et personnels	8	10	6
Services divers	7	6*	8*
Administration publique	27	26	29

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

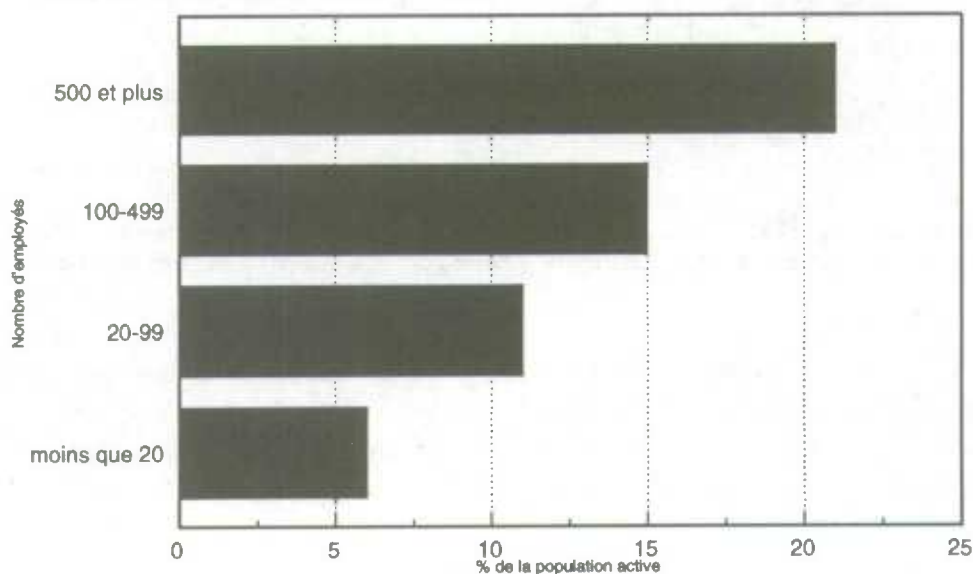
Pour ce qui est des provinces, L'Alberta a enregistré le taux de formation le plus élevé (16 p. 100) et l'Île-du-Prince-Édouard, le plus faible (6 p. 100). En Alberta, le taux de formation a été plus fort que la moyenne nationale dans toutes les branches d'activité, sauf dans les finances et les services commerciaux et personnels. (Voir le Tableau C-9 à l'Annexe C).

L'incidence de la formation offerte par les employeurs a augmenté avec la taille de l'entreprise<sup>15</sup>. Près de la moitié des personnes ayant reçu une formation de leur employeur en 1990 travaillaient dans une très grande entreprise (500 employés ou plus). Le taux de formation des hommes et des femmes a augmenté proportionnellement avec la taille de l'entreprise, passant de 6 p. 100 dans les petites entreprises (comptant moins de 20 employés) à 21 p. 100 dans les très grandes. Dans toutes les entreprises, sauf dans les très grandes, l'incidence de la formation a été plus forte dans les industries de services que dans celles de biens. Le plus fort taux a été enregistré par les très grandes entreprises de services publics (41 p. 100) et dans l'administration publique (32 p. 100). Le rapport entre le taux de formation et la taille de l'entreprise a été le même dans le cas des programmes à plein temps et ceux de courte durée ou à temps partiel. Quant aux programmes d'apprentissage, toutefois, il a semblé que le taux de formation diminuait avec la taille de l'entreprise.

Le taux de formation des femmes a été inférieur à celui des hommes, sauf dans les petites entreprises. Dans les industries de services, le taux des femmes a été inférieur à celui des hommes dans toutes les entreprises, tandis que, dans les industries de biens, il en était ainsi, sauf dans les petites entreprises. (Voir le Tableau C-11 à l'Annexe C).

**Graphique 2.1**

**Taux de formation, selon la taille de l'entreprise, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

<sup>15</sup> Taille fondée sur le nombre d'employés dans toutes les installations de l'entreprise au Canada.



---

## B. QUI A REÇU UNE FORMATION

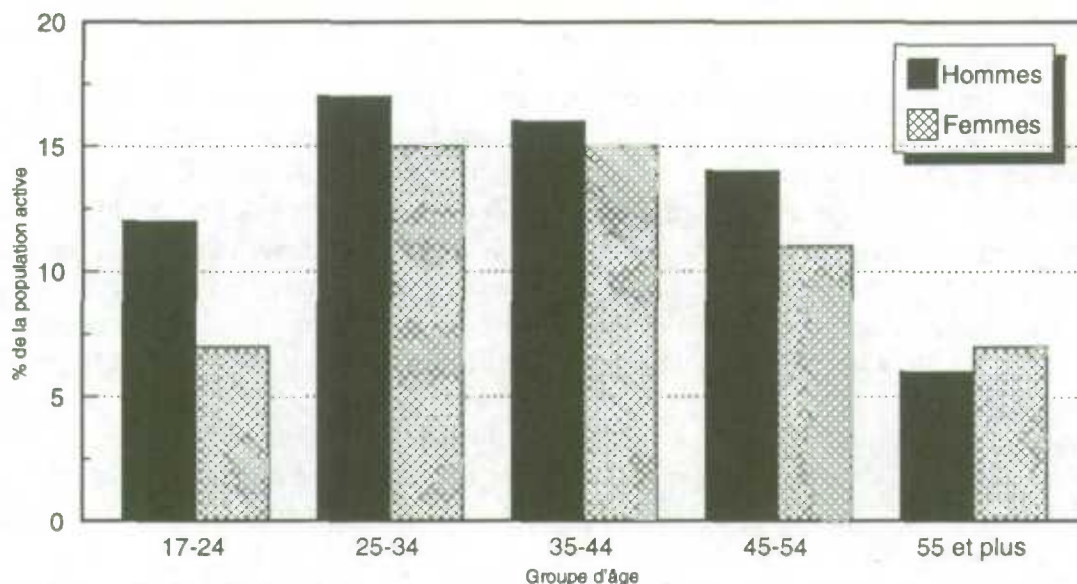
Au sein d'une branche d'activité donnée, plusieurs facteurs, dont les plus importants ont été l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la profession, ont eu une incidence sur la probabilité de recevoir une formation. Dans la plupart des branches d'activité, l'ancienneté dans l'emploi a aussi compté.

*Age et sexe.* Une proportion plus importante d'hommes (59 p. 100) que de femmes (41 p. 100) ont reçu une formation parrainé par leur employeur en 1990 et les premiers ont été plus nombreux que les seconds dans tous les genres de formation. Les hommes ont représenté 64 p. 100 de tous les stagiaires à plein temps, 57 p. 100 de ceux suivant des cours de courte durée ou à temps partiel et 90 p. 100 des apprentis. Ces résultats ne sont pas surprenants, étant donné que la population active compte bien plus d'hommes que de femmes. En conséquence, le taux de formation des hommes (13 p. 100) n'a été que très peu supérieur à celui des femmes (12 p. 100). Toutefois, il y a eu d'importants écarts dans l'âge, la branche d'activité et la profession.

La majorité des stagiaires parrainés par les employeurs (68 p. 100) étaient âgés de 25 à 44 ans. Au sein de ce groupe, ceux âgés de 25 à 34 ans ont été les plus actifs et ont enregistré un taux de formation de 16 p. 100. Le taux de formation a diminué progressivement avec l'âge des stagiaires pour atteindre

6 p. 100 parmi les personnes âgées de 55 ans et plus. A l'exception de ce dernier groupe, le taux des hommes a été supérieur à celui des femmes dans tous les groupes.

**Graphique 2.2**  
**Taux de formation, selon le groupe d'âge et le sexe,**  
**Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

L'incidence de l'âge a beaucoup varié selon le genre de programme. Le taux de formation dans les programmes d'apprentissage et à plein temps a été le plus élevé parmi les personnes âgées de 17 à 24 ans et a diminué rapidement au-delà. Celui des cours de courte durée ou à temps partiel a atteint un sommet parmi les 35 à 44 ans, pour ensuite baisser lentement.

Dans les industries de biens, un nombre plus faible de femmes (9 p. 100) que d'hommes (12 p. 100) ont été parrainées par leur employeur. Le taux de formation des premières a été particulièrement bas dans les industries manufacturières (9 p. 100), en comparaison à celui des seconds (14 p. 100).

Dans les industries de services, le taux des hommes (14 p. 100) a aussi été supérieur à celui des femmes (12 p. 100). Le taux de ces dernières a été faible dans le commerce (5 p. 100 contre 11 p. 100) et dans les services commerciaux et personnels (6 p. 100 contre 10 p. 100), mais il a été supérieur à celui des hommes dans l'administration publique (29 p. 100 contre 26 p. 100). (Voir le Tableau C-8 à l'Annexe C).

**Niveau d'instruction.** Les employés mieux instruits ont été plus susceptibles de recevoir une formation ou une éducation de leur employeur. Le taux de formation de ceux ayant terminé leur

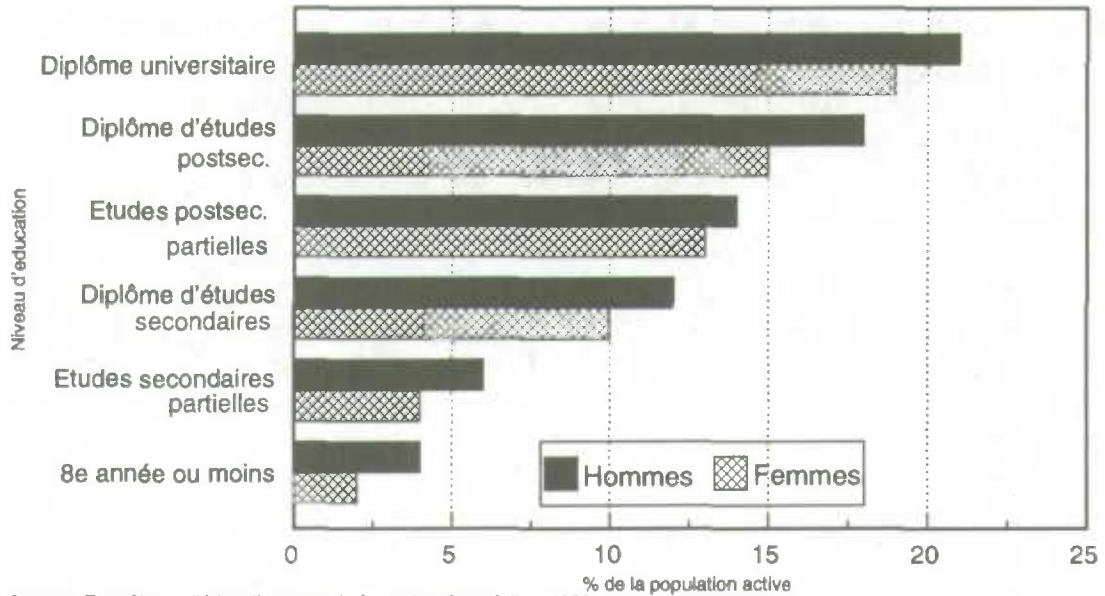
---

8ème année d'études ou moins n'a été que de 3 p. 100, tandis que celui des employés qui détenaient un diplôme universitaire s'est établi à 20 p. 100. En fait, 9 stagiaires parrainés par les employeurs sur 10 possédaient au moins un diplôme d'études secondaires. A tous les niveaux d'instruction, et particulièrement aux plus bas niveaux, le taux des femmes a été inférieur à celui des hommes.

**Profession.** Au sein de toutes les branches d'activité, le taux de formation a varié selon la profession. La proportion de cols blancs recevant une formation a été plus forte (15 p. 100) que celle des cols bleus (9 p. 100). Le taux de formation de toutes les professions de col blanc, sauf le travail administratif et les arts, a été bien supérieur à la moyenne (13 p. 100). Par exemple, plus du quart (26 p. 100) des employés occupant des postes dans les sciences naturelles et environ un gestionnaire sur cinq (22 p. 100) ont reçu une formation en 1990.

A l'exception de trois professions (les mines (19 p. 100), la fabrication de produits finis (15 p. 100) et la conduite d'appareils divers (13 p. 100)), les cols bleus ont reçu bien moins de formation que le travailleur Canadien moyen. Le taux a été particulièrement faible dans les professions de la pêche, de l'agriculture, de l'exploitation forestière et des services. Toutefois, il est probable que la formation officieuse ou en cours d'emploi est plus répandue que la formation régulière ou structurée dans ces professions.

**Graphique 2.3**  
**Taux de formation, selon le niveau d'instruction**  
**et le sexe, Canada, 1990**



Le taux global de formation des hommes et des femmes cols blancs a été comparable (15 p. 100 contre 14 p. 100). Le taux des femmes a été supérieur à celui des hommes dans toutes les professions de col blanc, sauf dans l'enseignement et les ventes. Toutefois, à 4 p. 100, celui des femmes cols bleus s'est établi loin derrière celui des hommes, qui a été de 9 p. 100. Le taux des femmes cols bleus a été inférieur à celui des hommes dans toutes les professions de col bleu.

**Tableau 2.2 Taux de formation, selon la profession et le sexe, Canada, 1990**

	<b>Ensemble</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
	(En pourcentage de la population active)		
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Cols blancs</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>14</b>
Arts	7*	7*	7*
Travail administratif	12	12	12
Direction	22	21	22
Médecine	16	14	16
Sciences naturelles	26	25	30
Religion	25*	22*	36*
Commerce	9	11	6
Sciences sociales	20	17	23
Enseignement	14	15	13
<b>Cols bleus</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>
Construction	10	10	**
Fabrication de produits finis	15	17	4*
Agriculture	3*	3*	**
Pêche	-	-	-
Exploitation forestière	**	**	-
Usinage des matières premières	10	10	**
Manutention	6*	7*	**
Mines	19*	9*	-
Traitement des matières premières	8	10	**
Services 6	9	4	
Transport	10	10	**
Conduite d'appareils divers	13	14	**

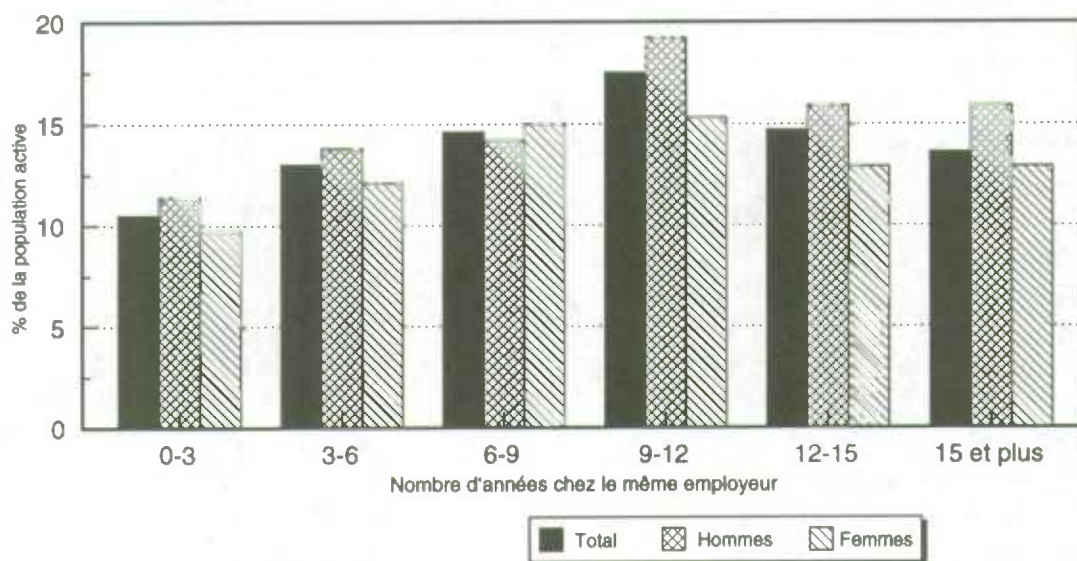
\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

**Ancienneté dans l'emploi.** A l'exception des programmes d'apprentissage, le taux de formation a augmenté avec l'ancienneté dans l'emploi chez le même employeur. Les nouveaux employés (c.-à-d., ceux qui étaient chez le même employeur depuis un an ou moins) ont enregistré un taux de formation plus faible (8 p. 100) que la moyenne des travailleurs (13 p. 100). Le taux s'est accru à un rythme irrégulier jusqu'à un sommet de 18 p. 100 pour les stagiaires ayant 12 ans d'ancienneté et, ensuite, a eu tendance à diminuer. Cela laisse supposer que les employeurs tendent à investir dans les employés qui apportent le plus à leur entreprise - il s'agit d'employés expérimentés qui ont encore de nombreuses années de vie active.

Dans l'ensemble, le taux de formation des hommes a été supérieur à celui des femmes, sauf dans le cas des employés qui travaillaient chez le même employeur depuis 6 à 9 ans.

**Graphique 2.4**  
**Taux de formation, selon les états de service**  
**et le sexe, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

Les employeurs ont eu tendance à offrir une formation à plein temps (surtout des programmes axés sur la carrière) à des employés ayant moins d'expérience et une formation de courte durée ou à temps partiel (en général, en vue de perfectionner les compétences) aux employés plus expérimentés. Par exemple, l'ancienneté chez l'employeur n'a eu aucune incidence sur les employés inscrits à des programmes d'apprentissage. En effet, plus de 87 p. 100 d'entre eux travaillaient chez leur employeur depuis 5 ans ou moins lorsqu'ils ont commencé leur

---

apprentissage. De même, 70 p. 100 des employés inscrits à d'autres programmes à plein temps étaient chez leur employeur depuis moins de cinq ans, comparativement à 51 p. 100 de ceux qui ont suivi des cours de courte durée ou à temps partiel.

L'ancienneté dans l'emploi a eu diverses incidences sur le taux de formation parmi les branches d'activité et les professions. En général, elle a été moins importante dans la construction, le commerce, les services socio-culturels, les services commerciaux et personnels et les services divers. En conséquence, les stagiaires occupant des emplois dans les sciences sociales, les ventes et les services (qui sont des professions prédominantes dans ces branches d'activité) tendaient à avoir moins d'ancienneté que les autres. (Voir le Tableau C-10 à l'Annexe C).

### **C. GENRE DE FORMATION ET D'AIDE OFFERTES**

**Compétences acquises.** La plupart de l'éducation et de la formation qu'ont offert les employeurs (86 p. 100) a consisté de cours de courte durée ou à temps partiel.

Les entreprises ont offert une vaste gamme de cours de ce genre. Les champs d'études les plus prisés ont été le commerce (29 p. 100 des stagiaires), le génie et les technologies des sciences appliquées (surtout le traitement des données et l'ordinateur) (26 p. 100) et les soins de santé (14 p. 100). La proportion d'hommes et de femmes suivant des cours de soins de santé a été presque identique, mais davantage de femmes que d'hommes (34 p. 100 contre 26 p. 100) ont suivi une formation en commerce, tandis que les seconds étaient plus nombreux (31 p. 100 contre 20 p. 100) dans le génie et les technologies des sciences appliquées.

Les deux tiers des stagiaires parrainés par les employeurs inscrits à des programmes à plein temps et à des cours de courte durée ou à temps partiel appartenaient aux industries de services. La majorité de ces stagiaires des deux catégories provenaient du même groupe de branches d'activité, soit le commerce, les services socio-culturels, l'administration publique et les industries manufacturières. Dans les industries de biens, la majorité des stagiaires appartenaient aux industries manufacturières.

Les programmes d'apprentissage ont été offerts principalement par les entreprises des industries de biens. Près de 72 p. 100 de l'ensemble des apprentis avaient un emploi dans les industries manufacturières, la construction, le commerce ou les services commerciaux et personnels.

Les programmes parrainés par les employeurs, financés pour la plupart par de grandes entreprises, ont été offerts principalement aux hommes, lesquels ont compté pour les deux tiers de l'ensemble des stagiaires à plein temps. Les hommes étaient concentrés dans le génie et les technologies et les métiers des sciences appliquées (37 p. 100) et le commerce (21 p. 100). Le dernier tiers de la formation parrainée par les employeurs qui est allé aux femmes a porté principalement sur le commerce (38 p. 100), le génie et les technologies et les métiers des sciences appliquées (17 p. 100) et les soins de santé (13 p. 100).

**Tableau 2.3 Stagiaires parrainés par les employeurs, selon le genre de programme ou de cours, le principal champ d'études et le sexe, Canada, 1990**

	Ensemble des programmes			Programmes à plein temps <sup>1</sup>	Cours à temps partiel
	Ensemble	Hommes	Femmes		
	(Répartition en pourcentage)				
<b>Ensemble des champs d'études</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Commerce-Administration des entreprises	29	25	34	24	29
Génie-Technologies et métiers	26	32	19	29	26
Soins de santé	14	13	15	8*	14
Sciences sociales	7	7	6	8*	7
Recyclage-Perfectionnement personnel <sup>2</sup>	6	5	7	**	6
Sciences humaines	5	4	5	6*	5
Enseignement	4	3	5	5*	3
Agriculture	2	2	2*	**	2
Mathématiques-Physique	2	2*	2*	**	2
Génie et sciences appliquées	1	2*	**	7*	1*
Beaux-arts fins et arts appliqués	1	1*	2*	**	1*
Autre	4	4	3	**	3
<b>Nombre total de participants</b>	<b>1,566,600</b>	<b>899,900</b>	<b>666,700</b>	<b>136,600</b>	<b>1,430,000</b>

\* Ces données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage considérables et doivent donc être utilisées avec prudence.

\*\* Ces données sont fondées sur un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont peut-être pas exacts.

<sup>1</sup> A l'exclusion des programmes d'apprentissage.

<sup>2</sup> Ce groupe comprend des cours comme l'éducation de base, ainsi que divers cours de recyclage de l'école secondaire et de métiers, le perfectionnement personnel et des cours d'activités récréatives.

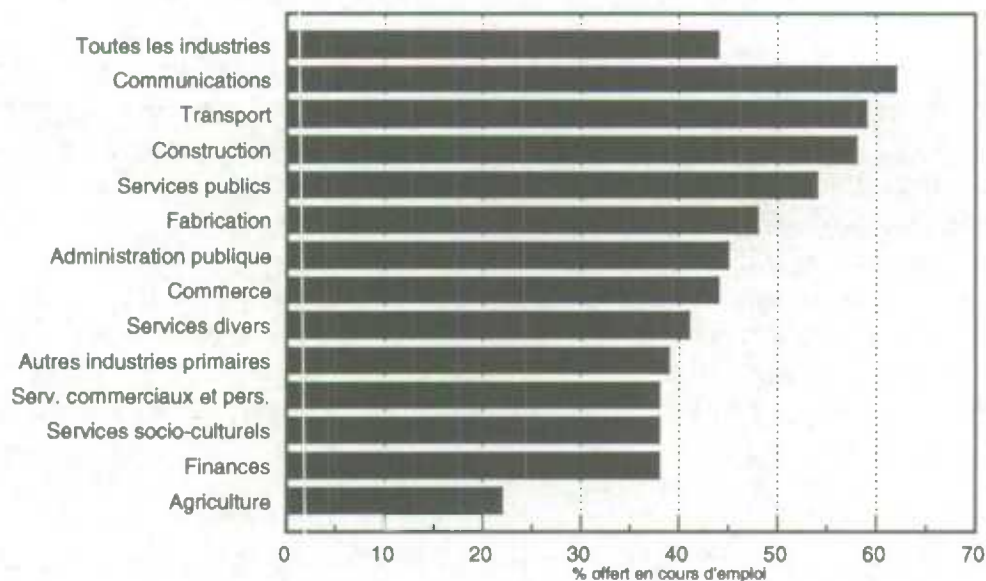


**Formation en cours d'emploi par opposition à formation en établissement.** A peu près 44 p. 100 des stagiaires parrainés par les employeurs ont suivi leur programme ou cours sur les lieux de travail, 34 p. 100 sont allés dans des établissements d'enseignement et 22 p. 100 ont reçu leur instruction d'"autres" dispensateurs de cours. La capacité des employeurs de former leur main-d'œuvre dans leur entreprise a augmenté avec la taille de l'entreprise. Trente deux p. 100 seulement des petites entreprises ont formé leurs stagiaires dans leurs propres locaux, contre 42 p. 100 des entreprises de tailles moyenne et grande et 51 p. 100 des très grandes entreprises.

Il y a eu aussi d'importants écarts entre les genres de programmes ou de cours suivis, ainsi que les branches d'activité. Onze p. 100 seulement des programmes du genre scolaire à plein temps<sup>16</sup> ont été offerts dans les entreprises, contre 60 p. 100 des cours à plein temps organisés par les employeurs et 47 p. 100 des cours à temps partiel.

### Graphique 2.5

**Proportion de cours de formation en cours d'emploi,  
selon la branche d'activité, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

<sup>16</sup> Il s'agit des programmes à plein temps dans un collège communautaire, un institut de technologie, une école de métiers ou professionnelle, une école de commerce ou une université.

---

Dans les industries de biens, 49 p. 100 des stagiaires ont reçu leur formation sur les lieux de travail, contre 43 p. 100 dans les industries de services. Les communications, les transports et la construction<sup>17</sup> ont été les branches d'activité les plus autonomes; en effet, en moyenne, 59 p. 100 de leurs stagiaires ont reçu leur formation dans leurs locaux. L'agriculture, les autres branches du secteur primaire et les diverses autres industries de services ont fait appel dans une plus grande mesure aux "autres" dispensateurs. Étant donné la nature du travail dans la plupart de ces branches d'activité, toutefois, la formation en cours d'emploi est probablement plus importante que la formation ou l'éducation structurée.

**Nombre d'heures d'enseignement.** L'ÉÉFA n'a recueilli des renseignements que sur la durée du dernier cours suivi. La durée moyenne des cours de courte durée ou à temps partiel a été de 37 heures et a été sensiblement la même pour les hommes que pour les femmes, soit 36 heures et 38 heures respectivement. Les cours parrainés par les industries de biens ont duré environ 39 heures, contre 36 heures dans les industries de services.

Les cours offerts par les services publics ont été les plus longs en moyenne (42 heures), tandis que ceux parrainés par la construction ont duré le moins de temps (32 heures). Dans les industries de services, les travailleurs des finances et de l'administration publique ont suivi des cours plus longs (45 et 43 heures respectivement), tandis que ceux des transports ont suivi les plus courts (30 heures).

Si le dernier cours suivi est représentatif de l'ensemble des cours de courte durée ou à temps partiel, les employeurs ont parrainé environ 95 millions d'heures de ce genre d'enseignement en 1990. Cela se traduit par une moyenne annuelle de 66 heures de cours par stagiaire. Si l'on divise le nombre total d'heures de formation par la population active âgée de 17 ans et plus, un employé recevrait, en moyenne, 7,7 heures d'instruction officielle par an.

**Aide financière.** Les employeurs ont offert deux genres d'aide. Certains d'entre eux n'ont payé que les frais de scolarité; d'autres ont payé les frais de scolarité et d'autres frais, comme le transport, les frais de subsistance et le matériel de cours, ou ils ont accordé des congés payés. Dans le cas de la formation en cours d'emploi, nous avons supposé que, outre payer les frais de scolarité, les employeurs ont offert d'autres genres d'aide, comme des congés payés, pendant que le stagiaire suit la formation.

Dans l'ensemble, les employeurs ont payé au moins les frais de scolarité d'environ 95 p. 100 des stagiaires, soit les frais de scolarité seulement de 45 p. 100 d'entre eux et les frais de scolarité et d'autres frais de 50 p. 100. Cinq p. 100 des stagiaires n'ont reçu qu'une aide non financière de leur employeur. Les employeurs ont payé les frais de scolarité d'autant d'hommes que de femmes, mais plus d'hommes que de femmes (45 p. 100 contre 43 p. 100) ont aussi eu leurs frais connexes payés.

---

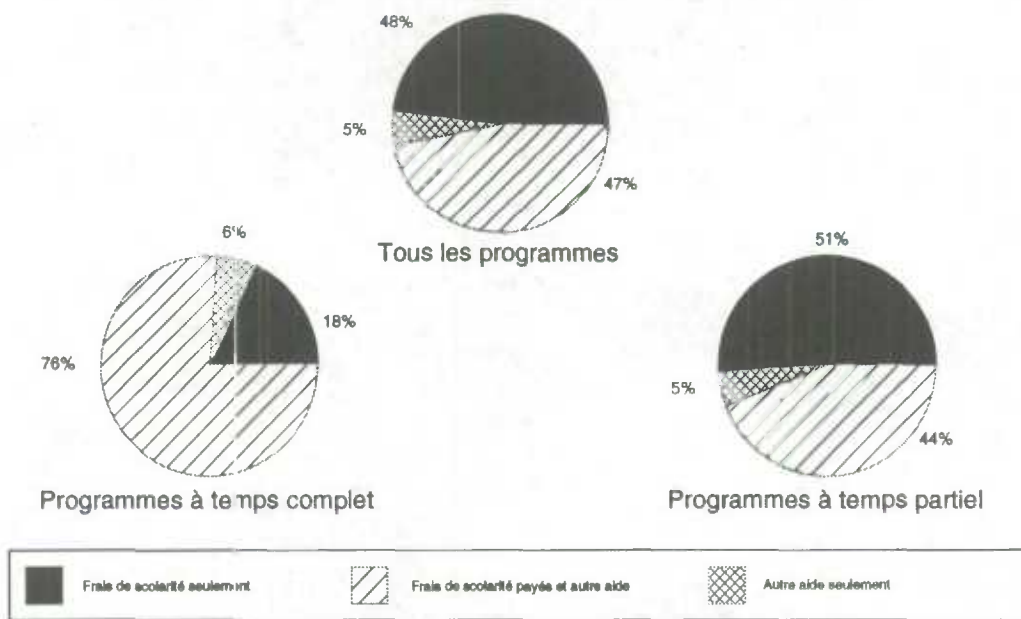
<sup>17</sup> La formation en cours d'emploi dans la construction a consisté principalement de programmes d'apprentissage. Si ces derniers avaient été exclus, la construction aurait été l'une des branches d'activité les moins autonomes, avec seulement 31 p. 100 de ses cours offerts à l'interne.

---

Les employeurs ont payé les frais de scolarité de 95 p. 100 des stagiaires suivant des programmes à plein temps et de courte durée ou à temps partiel. Toutefois, les employeurs ont été plus disposés à payer les frais de scolarité et les autres frais des employés inscrits à des programmes à plein temps. En fait, les frais de scolarité et les autres frais de 76 p. 100 des employés inscrits à des programmes à plein temps ont été payés, contre 44 p. 100 de ceux qui ont suivi des cours de courte durée ou à temps partiel.

### Graphique 2.6

**Aide financière offerte par les employeurs,  
selon le genre de programme, Canada, 1990**





---

### CHAPITRE III

## ÉDUCATION ET FORMATION NON PARRAINÉES PAR LES EMPLOYEURS

D'après l'EÉFA, plus de 1,7 million d'adultes, soit 52 p. 100 de l'ensemble des apprenants adultes, n'ont reçu aucune aide de leur employeur en 1990 pour leurs activités éducatives ou de formation. Ils ont dû dépendre d'eux-mêmes, de leur famille, d'un organisme professionnel, du gouvernement ou d'une autre personne ou organisation pour financer leur formation.

Dans le présent chapitre, nous examinons brièvement les plus importantes caractéristiques de ce groupe d'apprenants et les comparons à celles des stagiaires parrainés par les employeurs.

**Parrainage.** Une forte majorité (79 p. 100) des stagiaires non parrainés par leur employeur ont payés leurs frais de scolarité eux-mêmes ou ont fait appel à leur famille. Près de 14 p. 100 ont été supportés par des organismes professionnels ou bénévoles, des syndicats, etc, tandis que 7 p. 100 d'entre eux ont reçu une certaine aide du gouvernement.

**Age et sexe.** Le taux de participation global (9 p. 100) des stagiaires à l'éducation non parrainée par les employeurs a été très légèrement inférieure à celui des stagiaires parrainés par les employeurs (8 p. 100)<sup>18</sup>. Le taux de participation des femmes non parrainées s'est établi à 10 p. 100, comparativement à 7 p. 100 pour les hommes. En chiffre absolu, environ un million d'hommes et 675 000 femmes ont suivi un cours non parrainé par les employeurs en 1990.

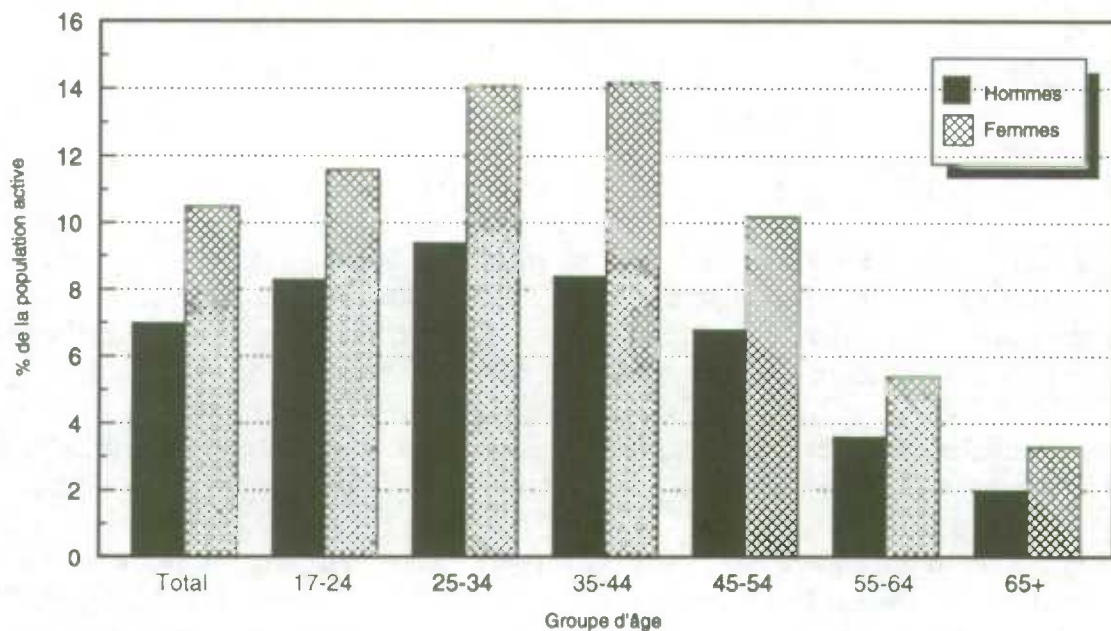
Dans tous les groupes d'âge, les femmes ont été plus susceptibles de s'inscrire à une formation non parrainée par les employeurs. Ce taux a été le plus fort dans le groupe des 25 à 44 ans, où une femme sur sept suivait ce genre de cours, contre un homme sur onze, dans le même groupe d'âge. (Voir le Tableau C-15 à l'Annexe C).

---

<sup>18</sup> Ces deux taux sont exprimés en pourcentage de la population totale.

---

**Graphique 3.1**  
**Taux de participation à la formation non parrainée par les employeurs, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada 1990**



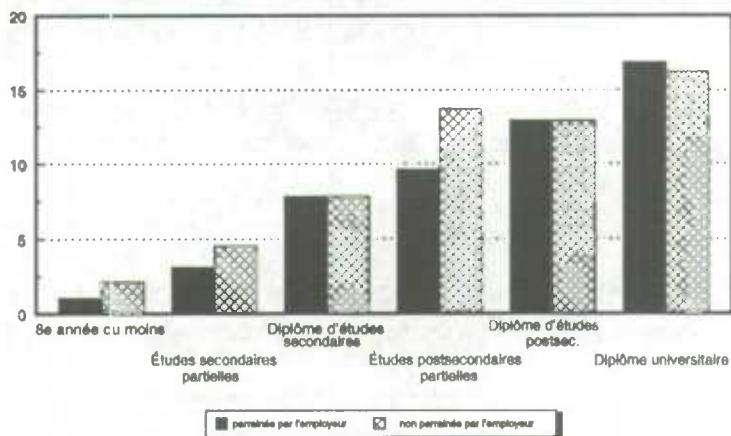
Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

**Niveau d'instruction.** Le taux de participation des femmes à la formation non parrainée par les employeurs a été plus élevé que celui des hommes, et ce, pour tous les groupes d'âge. Les rapports positifs entre l'instruction et la participation ont été plus forts pour les femmes que pour les hommes. Près de 17 p. 100 des femmes ayant suivi une telle formation en 1990 avaient fait au moins quelques années d'études postsecondaires, contre 11 p. 100 des hommes.

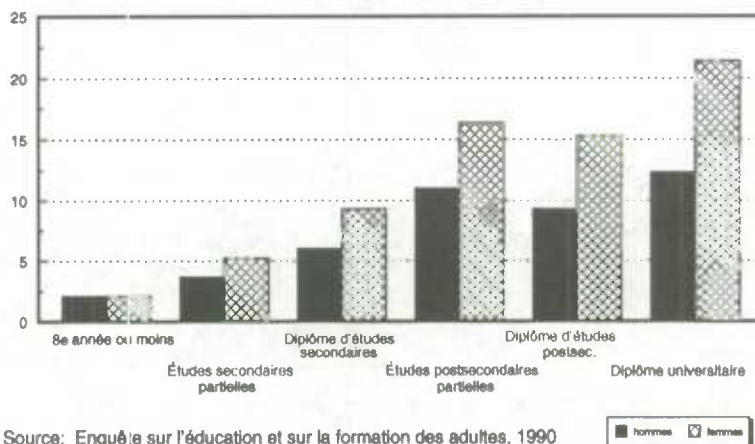
Les stagiaires n'ayant pas de diplôme d'études postsecondaires ont participé davantage à la formation non parrainée par les employeurs qu'à la formation parrainée.

Graphique 3.2

A) Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon le niveau d'instruction, Canada, 1990



B) Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1990



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

**Branche d'activité et profession.** Dans l'ensemble, les employés des industries de services ont été plus susceptibles de s'inscrire à des activités éducatives ou de formation des adultes que ceux des industries de biens. En outre, dans les industries de services, le taux de participation des stagiaires non parrainés et parrainée par les employeurs a été le même. Par contre, dans les industries de biens, la participation des stagiaires non parrainés a été moindre.

En général, le taux de participation à la formation non parrainée par les employeurs a été plus fort pour les adultes occupant un emploi dans les branches d'activité dans lesquelles la formation parrainée par les employeurs n'était pas très répandue, notamment l'agriculture, la construction, le commerce, les services commerciaux et personnels et les services divers.

Le taux de participation des cols blancs a été bien plus fort que celui des cols bleus, tant à la formation parrainée par les employeurs qu'à la formation non parrainée.

**Tableau 3.1 Taux de participation à la formation parrainée et non parrainée par les employeurs, selon la profession et la branche d'activité, Canada 1990**

	Formation non parrainée par les employeurs	Formation parrainée par les employeurs
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)		
Cols blancs	13	15
Cols bleus	8	8
Industries de biens	7	10
Industries de services	12	12

**Motivation.** Près des deux tiers des adultes ayant suivi des cours non parrainés par les employeurs avaient pour objectif d'améliorer leurs possibilités d'emploi, de perfectionner leur carrière, d'accroître leur rémunération ou de perfectionner leurs compétences professionnelles. L'autre tiers a été motivé par l'intérêt personnel (passe-temps et activités récréatives).

Une proportion égale d'hommes (42 p. 100) et de femmes (40 p. 100) se sont inscrits à des cours non parrainés en vue d'améliorer leurs possibilités d'emploi ou de perfectionner leur carrière, mais davantage d'hommes (28 p. 100) que de femmes (20 p. 100) ont suivi des cours afin d'accroître leur rémunération ou de perfectionner leurs compétences professionnelles. En conséquence, 30 p. 100 des hommes se sont inscrits à un cours par intérêt personnel, contre 40 p. 100 des femmes. Les motivations des stagiaires parrainés par les employeurs ont été tout autre; en effet, 96 p. 100 d'entre eux se sont inscrits pour des raisons professionnelles et seulement 4 p. 100 par intérêt personnel.



**Tableau 3.2 Motivation des stagiaires parrainés et non parrainés par les employeurs Canada, 1990**

	Ensemble			Parrainés			Non parrainés		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
(En pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus)									
<b>Raisons professionnelles</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>73</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>60</b>
Avancement professionnel	35	33	37	28	26	31	40	42	40
Accroissement de la rémunération	1	1	-	1	1	1	2	1	2
51 Amélioration des compétences	42	50	36	67	69	64	22	27	18
<b>Intérêt personnel</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>40</b>



---

## CHAPITRE IV

### LES NON-PARTICIPANTS

Une analyse de l'éducation et de la formation des adultes ne serait pas complète sans un examen des non-participants; pourtant, la plupart de la recherche actuelle ne porte que sur les participants. Il est essentiel de connaître les caractéristiques socio-économiques des non-participants et leurs besoins et souhaits afin d'élaborer des programmes qui peuvent leur permettre de surmonter ces obstacles à la participation.

Dans la présente section, nous établissons un profil des non-participants (les personnes âgées de 17 ans et plus qui n'ont pris part à aucune activité éducative à l'intention des adultes en 1990) et étudions les obstacles qui les empêchent de participer à ces activités.

#### A. PROFIL DES NON-PARTICIPANTS

*Age et sexe.* Les résultats de l'EÉFA indiquent qu'environ 7,5 millions d'hommes et 7,8 millions de femmes n'ont pris part à aucune activité formelle d'éducation ou de formation des adultes en 1990. L'âge médian des non-participants (43 ans) a été plus élevé que celui des participants (35 ans) et, tandis qu'une majorité de ces derniers (63 p. 100) appartenaient au groupe d'âge des 25 à 44 ans, seulement 42 p. 100 des autres y appartenaient. Près d'un tiers des non-participants étaient âgés de plus de 55 ans, comparativement à 8 p. 100 seulement des participants.

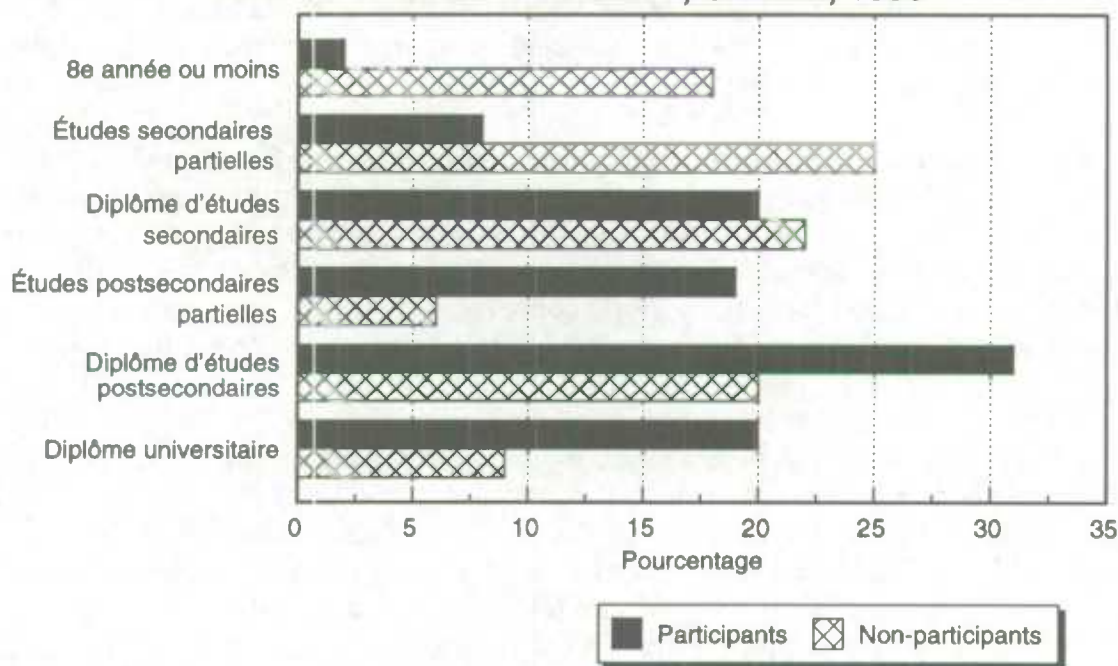
**Tableau 4.1 Participants et non-participants à l'éducation des adultes, selon le sexe et le groupe d'âge Canada, 1990**

	Participants			Non-participants		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Ensemble*</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
17 à 24 ans	14	15	14	11	12	10
25 à 34 ans	33	34	33	22	22	21
35 à 44 ans	30	29	31	20	21	19
45 à 54 ans	15	16	19	15	15	15
55 à 64 ans	5	5	5	14	14	14
65 ans et plus	2	2	3	18	16	20
<b>Total (en milliers)</b>	<b>3,367</b>	<b>1,630</b>	<b>1,737</b>	<b>15,313</b>	<b>7,476</b>	<b>7.837</b>

\*Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont peut-être pas exacts à 100.

**Niveau d'instruction.** Les personnes âgées sont généralement moins instruites que les jeunes et, par conséquent, le grand nombre de non-participants âgés de plus de 55 ans s'est reflété dans l'instruction moyenne. Seulement 35 p. 100 des non-participants avaient fait des études postsecondaires, contre 70 p. 100 des participants. La proportion d'hommes non-participants ayant une instruction postsecondaire (37 p. 100) a été supérieure à celle de leurs homologues féminins (32 p. 100).

**Graphique 4.1**  
**Participants et non-participants à l'éducation des adultes,**  
**selon le niveau d'instruction, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990

**Situation professionnelle.** La situation professionnelle des non-participants a été un corollaire de l'âge et des qualifications professionnelles. Environ 34 p. 100 d'entre eux n'ont pas du tout travaillé en 1990. La vaste majorité des membres de ce groupe (70 p. 100) étaient âgés de plus de 55 ans et six sur dix étaient des femmes.

Au moment de l'EÉFA (novembre 1990), 9,5 p. 100 des non-participants étaient au chômage, contre 7 p. 100 des participants. Environ 87 p. 100 des premiers travaillaient à plein temps, contre 81 p. 100 des seconds. Les travailleurs à temps partiel et ceux qui avaient occupé un poste à plein temps et à temps partiel pendant l'année ont compté pour 14 p. 100 et 17 p. 100 des non-participants respectivement.

---

Près de la moitié (47 p. 100) des non-participants qui occupaient un emploi travaillaient dans de très petites entreprises (comptant moins de 20 employés) dans lesquelles la probabilité de recevoir une formation était faible. La plupart des non-participants occupés (68 p. 100) étaient employés dans les industries de services.

## **B. BESOINS DE FORMATION**

De même qu'aux participants à l'éducation des adultes, nous avons demandé aux non-participants quel genre de formation ils auraient aimé recevoir, mais n'ont pas reçu.

Une vaste majorité des non-participants ont été d'avis il n'était pas nécessaire d'acquérir une éducation ou une formation supplémentaire. En fait, 10 p. 100 seulement des déclarants non-participants à l'EÉFA ont indiqué un tel besoin ou souhait. Les femmes ont compté pour 56 p. 100 de cette clientèle potentielle.

De même que le taux de participation à la formation augmente avec le niveau d'instruction, le désir de suivre une formation augmente aussi. La proportion de non-participants ayant exprimé le souhait de s'inscrire à un cours d'éducation des adultes a varié de 5 p. 100 pour ceux qui avaient leur 8<sup>ème</sup> année d'études ou moins à 17 p. 100, pour ceux qui avaient fait quelques années d'études postsecondaires. Cette proportion a été relativement forte aussi pour ceux qui détenaient un certificat d'études postsecondaires (14 p. 100) ou un diplôme universitaire (11 p. 100).

La quasi totalité de ceux qui auraient aimé s'inscrire à un programme d'éducation ou de formation participaient activement au marché du travail - 6 p. 100 seulement n'y participaient pas. La plupart d'entre eux travaillaient dans les industries de services (71 p. 100), principalement dans le commerce, les services socio-culturels et les services divers. Plus des deux tiers des femmes (68 p. 100) occupaient des emplois de col blanc (surtout dans le travail administratif, la médecine et la direction), comparativement à un peu plus d'un tiers des hommes (39 p. 100).

**Tableau 4.2 Éducation et formation requises par les non-participants, selon le sexe, le secteur de l'industrie et le genre de profession, Canada, 1990**

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Ensemble*</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Industries de biens	29	43	15
Industries de services	71	57	85
Cols blancs	55	40	68
Cols bleus	45	60	32

\* Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont peut-être pas exacts à 100.

### C. OBSTACLES A LA FORMATION

Les non-participants ont été touchés par les obstacles à l'éducation et à la formation de la même façon que les participants. Dans les deux groupes, les obstacles dus à la disposition, comme le manque de temps, les raisons de santé, etc., ont été les plus importants. Ces obstacles ont dissuadé 51 p. 100 des non-participants. Dans cette catégorie, les éléments dissuasifs ont été, dans l'ordre, le manque de temps (28 p. 100), les "autres" raisons (14 p. 100) et les raisons de santé (5 p. 100). Ces obstacles dus à la disposition ont touché davantage les hommes et les personnes âgées que les femmes et les jeunes.

Les obstacles dus à la situation ont été classée en deuxième place et ont touché 32 p. 100 des non-participants. Les hommes et les femmes ont été affectés de la même façon par le coût des programmes d'éducation et de formation (20 p. 100), mais les obligations familiales ont été un important élément dissuasif pour les femmes.

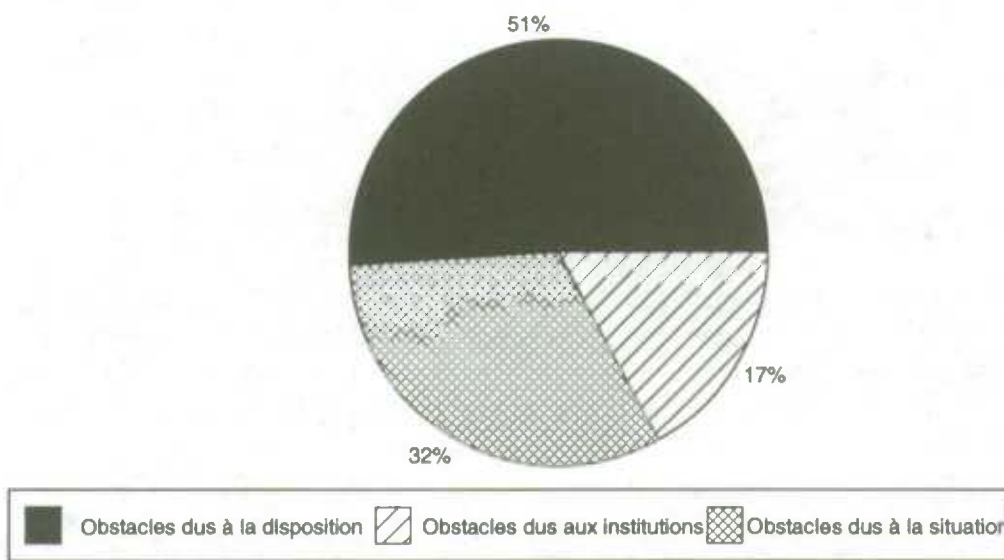
Les obstacles dus à l'établissement d'enseignement, notamment la non disponibilité de programmes, ont empêché 17 p. 100 des non-participants de suivre une formation.

Les non-participants travaillant dans les industries de biens ont déclaré que les contraintes de temps étaient plus graves et que les programmes éducatifs et de formation étaient moins accessibles ou moins adaptés à leurs besoins que ceux des industries de services.

---

Les cols bleus ont souffert davantage que les cols blancs de ce que les programmes n'étaient pas disponibles ou ne convenaient pas et du coût de la formation, mais ont accordé moins d'importance aux contraintes de temps.

**Graphique 4.2**  
**Obstacles des non-participants à l'éducation et à la formation, Canada, 1990**



Source: Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1990



---

## CONCLUSION

L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EÉFA) a révélé que près d'un Canadien sur cinq poursuit son éducation pendant son âge adulte et est prêt à investir du temps, de l'argent et de l'énergie pour améliorer ses compétences professionnelles ou ses possibilités de carrière ou poursuivre des intérêts personnels.

De nombreux participants se sont fait payer leur éducation ou leur formation par leur employeur. D'importants écarts, toutefois, ont été constatés d'une branche d'activité à l'autre. Celles composées principalement de grandes entreprises (c.-à-d., l'administration publique, les services publics et les services socio-culturels) ont offert une formation à plus de 18 p. 100 de leurs employés, tandis que, dans les branches d'activité à forte concentration d'entreprises de petite taille et indépendantes (c.-à-d., l'agriculture, la construction, le commerce, les services commerciaux et personnels et les services divers), 6 p. 100 seulement de la main-d'oeuvre a reçu une formation.

Dans l'ensemble, les principaux dispensateurs d'éducation et de formation des adultes ont été les collèges et les universités. Pour ce qui est des cours de courte durée ou à temps partiel, toutefois, les employeurs ont été les principaux dispensateurs.

L'EÉFA a aussi indiqué que la participation à la formation et le niveau d'instruction étaient étroitement liés. En 1990, la plupart des personnes qui ont reçu une éducation et une formation étaient déjà instruites. Celles qui avaient un faible niveau d'instruction ont été pratiquement absentes de l'éducation des adultes, ce qui a contribué à accentuer l'écart dans l'instruction.

La majorité des étudiants adultes ont suivi un cours ou un programme pour améliorer leurs perspectives professionnelles. Ils se sont inscrits principalement à des programmes de commerce, de génie et de technologies et de métiers des sciences appliquées (p. ex., des cours d'ordinateur).

Selon les déclarants à l'EÉFA, le temps et l'argent ont constitué les principaux éléments dissuasifs de l'apprentissage des adultes. Un nombre important d'entre eux ont également indiqué qu'il n'y avait pas de programmes pertinents.

On ne considère plus que l'éducation des adultes constitue une solution de rattrapage pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études initiales. Étant donné les importants changements économiques et technologiques qui ont lieu dans une économie davantage globalisée, l'éducation des adultes est perçue aujourd'hui comme un moyen de s'adapter au monde en constante évolution. La forte participation, le vaste éventail de programmes disponibles, les nombreux emplacements où ces cours sont offerts et le soutien croissant des employeurs indiquent tous que l'éducation des adultes répond à des besoins individuels et sociaux.



---

## ANNEXE A

# LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES

**Éducation des adultes.** Signifie tout processus d'éducation poursuivie par des adultes - quel que soit le contenu, le niveau ou la méthode - qui complète ou remplace l'éducation initiale. Elle comprend les cours donnant droit à des unités d'enseignement et les autres.

La population cible de l'ÉÉFA a été les personnes âgées de 17 ans et plus inscrites à des cours de courte durée ou à temps partiel et à des programmes d'apprentissage. Afin de mesurer pleinement la contribution des employeurs à la formation, l'enquête a aussi été effectuée auprès des adultes suivant une formation à plein temps parrainée par les employeurs.

**Programme d'apprentissage.** Combine une expérience en cours d'emploi à de brèves périodes d'enseignement formel et technique dans des métiers désignés au niveau provincial. Les programmes d'apprentissage forment des personnes de métier pleinement qualifiées.

**Métiers de col bleu.** Comprennent les métiers de la construction, de la fabrication de produits finis, de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière, de l'usinage des matières premières, de la manutention, du traitement des matières premières, des services, des transports et de la conduite d'autres appareils.

**École de commerce.** Il s'agit d'écoles privées à but lucratif, enregistrées auprès des provinces et qui offrent une formation professionnelle.

**Collège communautaire.** Comprend les établissements d'enseignement postsecondaire qui ne délivrent pas de diplômes, comme les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (les CAATS), les Collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) au Québec, et les instituts de technologie et autres établissements qui offrent des programmes de passage à l'université ou une formation spécialisée dans des domaines comme l'agriculture, les arts et l'exploitation forestière. Normalement, il faut avoir terminé avec succès ses études secondaires pour s'inscrire à ces programmes.

**Éducation à distance.** Éducation reçue par correspondance, la radio, la télévision ou les journaux, sans qu'il y ait de contacts personnels réguliers entre le professeur et l'étudiant. Pour participer à l'ÉÉFA, les étudiants devaient être inscrits à un programme d'éducation à distance.

---

**Inscription.** L'action de s'inscrire officiellement à un cours ou à un programme d'éducation ou de formation.

**Éducation formelle des adultes.** Il s'agit d'un cours d'éducation formelle des adultes, structuré et organisé en séquences, dans lequel les apprenants suivent un programme d'études planifié et dirigé par un professeur et, en général, menant à une certaine reconnaissance officielle de la réalisation en éducation.

**Formation régulière.** Formation structurée offerte au travail ou dans un établissement conçu ou spécialement désigné pour la formation.

Elle comprend la formation de base offerte dans des ateliers spécialement équipés, la formation simulée, la formation régulière dans le cadre de programmes d'apprentissage et les programmes de formation structurés offerts par les employeurs.

**Éducation à plein temps ou à temps partiel.** Déterminée par les établissements d'enseignement. Toutes les écoles classent leurs étudiants dans des programmes à plein temps ou à temps partiel selon le nombre de cours auxquels ils sont inscrits.

**Formation à plein temps.** Un programme de formation qui occupe pratiquement toute la journée de travail.

**Cours d'activités de loisirs ou récréatifs.** Cours suivi pour apprendre un passe-temps, se perfectionner physiquement, socialement ou psychologiquement ou pour poursuivre des intérêts personnels.

**Éducation officieuse.** Le processus, qui dure toute la vie, d'acquisition d'attitudes, de valeurs, de compétences et de connaissances à partir d'expériences quotidiennes, d'influences éducatives et d'autres ressources.

Dans ce genre d'éducation, l'apprentissage n'est pas organisé en classes avec des professeurs et ne suit pas une séquence progressive qui se termine par une citation officielle.

**Population active.** La population active est la partie de la population civile ne résidant pas dans une institution âgée de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (et donc de l'ÉÉFA) était soit employée ou au chômage.

**Étudiant d'âge mûr.** Il s'agit d'un étudiant suivant une éducation supérieure ou complémentaire qui, après avoir terminé son cycle initial d'enseignement à plein temps, s'est consacré quelque temps à une autre activité (comme l'emploi) avant de suivre le cours auquel il est maintenant inscrit. (Les étudiants d'âge mûr sont aussi appelés les "revenants").

---

**Éducation officieuse.** Programmes éducatifs organisés en marge du système scolaire officiel et qui ne délivrent pas de diplômes aux étudiants. Elle comprend un vaste éventail d'activités, comme la formation structurée et divers cours, colloques et ateliers.

**Formation en cours d'emploi.** Formation professionnelle offerte sur les lieux normaux de travail. En général, le surveillant, un collègue expérimenté ou un moniteur assure ce genre de formation.

**Organisateur.** Dans le contexte de l'ÉEFA, l'organisateur est la personne ou l'organisme qui dispense des activités éducatives.

**Taux de participation (aux activités éducatives ou de formation).** Ce taux représente la proportion d'une population participant à une activité. Dans le présent rapport, le taux de participation est exprimé en pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus.

**Cours (ou formation) à temps partiel.** Cours ou formation suivi pendant une période de temps et n'occupant pas le stagiaire toute la journée.

**Programme (éducatif).** Une série de cours suivis dans le but d'accumuler des unités d'enseignement en vue d'obtenir un diplôme ou un certificat.

**Cours de courte durée.** Il s'agit de cours durant moins d'un mois.

**Promoteur.** Le promoteur du cours ou du programme est la personne ou l'organisme qui paye les frais de scolarité ou d'autres dépenses, comme le transport, le matériel de cours, les congés, etc.

**Formation (ou éducation) dans les métiers - professionnelle.** Activités et programmes qui fournissent les compétences nécessaires pour assurer les fonctions d'un métier particulier. Ces programmes mettent davantage l'accent sur les aptitudes manuelles et des procédures bien définies et établies que sur l'application d'idées et de principes.

**Formation.** Le perfectionnement systématique des attitudes, des connaissances et des compétences nécessaires pour accomplir une tâche efficacement.

**Taux de formation.** Le nombre de stagiaires parrainés par les employeurs pour 100 employés.

**Frais de scolarité.** Les frais demandés par un établissement d'enseignement pour la scolarité.

**Professions de col blanc.** Comprennent les arts, le travail administratif, la gestion, la médecine, les sciences naturelles, la religion, le commerce, les sciences sociales et l'enseignement.



---

## ANNEXE B

### MÉTHODE D'ENQUÊTE

**Conception de l'enquête.** L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EÉFA) a été effectuée en novembre 1990 auprès d'un sous-échantillon de l'échantillon de ménages de l'Enquête sur la population active (EPA). La composition de son échantillon est donc étroitement liée à celle de l'EPA.

La population cible de l'EPA comprend les 10 provinces, mais exclut le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ne sont pas compris non plus dans l'échantillon les résidents d'établissements comme les pénitenciers, les hôpitaux, les résidents des réserves Indiennes et les membres à plein temps des Forces armées canadiennes.

L'EÉFA a utilisé cinq ou six groupes de renouvellement de l'EPA. Ces groupes ont représenté un échantillon de 50 000 ménages, soit environ 100 000 personnes âgées de 17 ans et plus.

Les renseignements ont été recueilli au cours des entrevues téléphoniques de l'EPA de novembre directement ou par procuration pour les membres des ménages qui étaient absents. 92 808 personnes, soit 96 p. 100 de la population cible, ont donné des réponses utilisables, lesquelles ont ensuite été pondérées pour représenter une population totale de 19 837 821 membres.

**Définition.** L'éducation et la formation des adultes comprend toutes les activités éducatives officielles auxquelles participent les personnes âgées de 17 ans et plus. Ces activités peuvent être menées au travail, à l'école ou à d'autres emplacements pour des raisons professionnelles ou personnelles. La formation officieuse, comme la formation en cours d'emploi et l'éducation officieuse (connaissances et compétences acquises à partir d'expériences quotidiennes ou de la famille, du travail, des médias) est exclue de cette définition, au même titre que les programmes réguliers (non parrainés par les employeurs) des collèges et des universités.

L'inclusion de ces programmes aurait faussé le profil des apprenants adultes - ceux qui s'inscrivent à des activités d'apprentissage après avoir quitté le système scolaire régulier.

---

**Objectifs de l'enquête.** L'EÉFA a été conçue pour mesurer entièrement l'incidence de l'éducation et de la formation au Canada et déterminer :

- les genres de formation suivis, notamment le champ d'études, l'emplacement (dispensateur) et la durée;
- les raisons qui poussent les gens à suivre une formation, ou à ne pas en suivre une;
- les genres d'aide financière reçue, particulièrement des employeurs;
- les caractéristiques des stagiaires et
- la situation professionnelle des participants et leur ancienneté dans l'emploi.

**Erreur d'échantillonnage.** On appelle erreur d'échantillonnage l'écart entre les calculs découlant d'un échantillon et ceux effectués à partir d'un recensement complet fait dans les mêmes conditions. Tout comme dans toutes les enquêtes faites auprès d'un échantillon, certains calculs de l'EÉFA sont sujets à d'énormes erreurs d'échantillonnage ou sont effectués avec un échantillon trop faible pour être fiables du point de vue statistique. Certains de ces calculs n'ont pas été publiés et il faut utiliser ceux qui ont été publiés avec prudence.

Afin d'indiquer le degré d'erreur d'échantillonnage de l'EÉFA, nous avons retenu la notation suivante :

- \* Les chiffres suivis de ce symbole ont un coefficient de variation se situant entre 16 p. 100 et 25 p. 100 et sont moins fiables que les chiffres non suivis de symboles
- \*\* Ce symbole remplace les chiffres dont le coefficient de variation est supérieur à 25 p. 100

**Comparaisons historiques.** La préparation d'une enquête pour mesurer l'éducation et la formation des adultes s'est révélée être un long processus. L'Enquête sur l'éducation des adultes de 1984 a utilisé un questionnaire relativement court et simple (21 questions). Des questionnaires bien plus détaillés ont été élaborés pour l'Enquête sur la formation des adultes de 1986 et l'EÉFA de 1990. Outre utiliser des concepts et des définitions légèrement différents, ces enquêtes ont permis de recueillir 48 p. 100 de renseignements de plus. En conséquence, il est difficile, voire impossible, d'effectuer des comparaisons entre les données des trois enquêtes.



---

## **ANNEXE C**

### **TABLEAUX STATISTIQUES**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, certains totaux ne sont peut-être pas exacts.

---

**Tableau C-1. PARTICIPANTS A L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES, SELON LE GENRE DE PROGRAMME, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1990.**

Sexe et groupe d'âge	Ensemble		Programmes à plein temps <sup>(2)</sup>		Cours à temps partiel	
	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation
<b>ENSEMBLE</b>	<b>3,367</b>	<b>17.0</b>	<b>223</b>	<b>1.1</b>	<b>3,189</b>	<b>16.1</b>
17 à 24 ans	480	15.9	70	2.3	420	13.9
25 à 34 ans	1,123	24.1	83	1.8	1,061	22.8
35 à 44 ans	996	23.9	44	1.0	961	23.1
45 à 54 ans	504	17.9	21	0.7	487	17.2
55 à 64 ans	181	7.8	**	**	177	7.6
65 ans et plus	83	2.9	**	**	81	2.9
<b>HOMMES</b>	<b>1,630</b>	<b>16.9</b>	<b>167</b>	<b>1.7</b>	<b>1,497</b>	<b>15.5</b>
17 à 24 ans	242	15.8	59	3.9	197	12.6
25 à 34 ans	547	23.8	61	2.7	503	21.8
35 à 44 ans	466	22.7	29	1.4	444	21.6
45 à 54 ans	260	18.4	15	1.1	246	17.5
55 à 64 ans	88	7.7	**	**	86	7.5
65 ans et plus	27	2.2	**	**	27	2.2
<b>FEMMES</b>	<b>1,737</b>	<b>17.1</b>	<b>56</b>	<b>0.6</b>	<b>1,691</b>	<b>16.6</b>
17 à 24 ans	238	16.0	11*	0.7*	228	15.3
25 à 34 ans	576	24.5	22	0.9	559	23.7
35 à 44 ans	530	25.1	15*	0.7*	517	24.6
45 à 54 ans	245	17.3	**	**	241	17.0
55 à 64 ans	93	7.8	**	**	92	7.7
65 ans et plus	56	3.4	**	**	55	3.4

(1) Certaines personnes s'étant inscrites à plusieurs genres de programme, ce total est un peu plus faible que le total de stagiaires inscrits à chaque genre de programme.

(2) Les programmes à plein temps comprennent les programmes d'apprentissage et les programmes à plein temps parrainés ou offerts par les employeurs.

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-2. PARTICIPANTS A L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES, SELON LE GENRE DE PROGRAMME ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.**

Province et Sexe	Ensemble		Programmes à plein temps <sup>(2)</sup>		Cours à temps partiel	
	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation
<b>Canada</b>						
Ensemble	3,367	17.0	223	1.1	3,189	16.1
Hommes	1,630	16.9	167	1.7	1,497	15.5
Femmes	1,737	17.1	56	0.6	1,691	16.6
<b>Terre-Neuve</b>						
Ensemble	39	9.5	5*	1.2*	35	8.4
Hommes	20	9.6	3*	1.6*	16	8.0
Femmes	20	9.5	**	**	18	8.8
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>						
Ensemble	10	10.1	**	**	9	9.4
Hommes	4	8.7	**	**	3	7.2
Femmes	6	11.5	**	**	6	11.4
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Ensemble	93	14.2	10	1.5	85	12.9
Hommes	44	14.0	6*	2.0*	39	12.2
Femmes	49	14.3	4*	1.0*	46	13.5
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Ensemble	64	12.0	7	1.3	58	10.9
Hommes	32	12.2	5*	2.0*	27	10.6
Femmes	32	11.8	**	**	31	11.2
<b>Québec</b>						
Ensemble	785	15.3	45	0.9	749	14.6
Hommes	387	15.6	36	1.4	359	14.5
Femmes	398	15.0	10	0.4	390	14.7

**Tableau C-2. PARTICIPANTS A L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES, SELON LE GENRE DE PROGRAMME ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.**

(suite)

Province et Sexe	Ensemble		Programmes à plein temps <sup>(2)</sup>		Cours à temps partiel	
	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation	Stagiaires <sup>(1)</sup> (en milliers)	Taux de participation
<b>Ontario</b>						
Ensemble	1,322	17.9	87	1.2	1,251	16.9
Hommes	626	17.5	67	1.9	573	16.0
Femmes	696	18.3	20	0.5	677	17.8
<b>Manitoba</b>						
Ensemble	122	15.7	10	1.2	115	14.8
Hommes	62	16.5	7*	1.8*	58	15.3
Femmes	60	15.0	**	**	57	14.4
<b>Saskatchewan</b>						
Ensemble	102	14.7	7	1.1	96	13.8
Hommes	51	14.9	4*	1.2*	47	13.8
Femmes	51	14.5	3*	1.0*	48	13.7
<b>Alberta</b>						
Ensemble	386	21.7	25	1.4	365	20.5
Hommes	189	21.4	19	2.1	173	19.6
Femmes	198	22.1	7*	0.7*	193	21.5
<b>Colombie-Britannique</b>						
Ensemble	443	18.7	26	1.1	426	18.0
Hommes	215	18.6	20*	1.7*	202	17.4
Femmes	228	18.8	**	**	224	18.5

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

(1) Certaines personnes s'étant inscrites à plusieurs genres de programme, ce total est un peu plus faible que le total de stagiaires inscrits à chaque genre de programme.

(2) Les programmes à plein temps comprennent les programmes d'apprentissage et les programmes à plein temps parrainés ou offerts par les employeurs.

**Tableau C-3. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES SECTEURS URBAINS ET RURAUX, SELON LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.**

	Ensemble	Secteur urbain	Secteur rural
<b>Canada</b>			
Ensemble	17.0	17.8	12.9
Hommes	16.9	17.9	12.0
Femmes	17.1	17.7	13.9
<b>Terre-Neuve</b>			
Ensemble	9.5	12.0	5.2
Hommes	9.6	12.3*	5.3*
Femmes	9.5	11.8	5.1
<b>Ile-du-Prince-Édouard</b>			
Ensemble	10.1	4.0*	9.8
Hommes	8.7	**	**
Femmes	11.5	**	**
<b>Nouvelle-Écosse</b>			
Ensemble	14.2	15.4	12.2
Hommes	14.0	16.0	10.8
Femmes	14.3	14.8	13.6
<b>Nouveau-Brunswick</b>			
Ensemble	12.0	13.7	9.5
Hommes	12.2	15.1	8.4
Femmes	11.8	12.5	10.7
<b>Québec</b>			
Ensemble	15.3	15.9	12.2
Hommes	15.6	16.4	11.4
Femmes	15.0	15.4	13.1
<b>Ontario</b>			
Ensemble	17.9	18.5	13.0
Hommes	17.5	18.2	11.6
Femmes	18.3	18.8	14.5
<b>Manitoba</b>			
Ensemble	15.7	17.0	11.5
Hommes	16.4	18.0	11.8
Femmes	15.0	16.0	11.2
<b>Saskatchewan</b>			
Ensemble	14.7	16.2	12.2
Hommes	14.9	16.9	11.6
Femmes	14.5	15.7	12.7
<b>Alberta</b>			
Ensemble	21.7	21.9	21.1
Hommes	21.4	21.6	20.0
Femmes	22.0	22.2	22.2
<b>Colombie-Britannique</b>			
Ensemble	18.7	19.0	16.2
Hommes	18.6	18.9	15.6
Femmes	18.8	19.0	16.8

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-4. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LE GENRE DE PROGRAMME ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION, CANADA, 1990.**

	Ensemble <sup>(1)</sup>	Programmes à plein temps <sup>(2)</sup>	Cours à temps partiel
<b>Canada</b>			
Les deux sexes			
Ensemble	17.0	1.1	16.1
8ème année d'études ou moins	3.1	**	3.0
Quelques années d'études secondaires	7.6	0.6	7.1
Diplôme d'études secondaires	15.7	1.1	14.7
<b>Diplôme d'études secondaires ou moins</b>	<b>9.6</b>	<b>0.7</b>	<b>9.0</b>
Quelques années d'études postsecondaires	23.4	2.0	21.6
Diplôme d'études postsecondaires	25.3	1.9	23.9
Diplôme universitaire	33.0	1.4	32.0
<b>Instruction postsecondaire</b>	<b>26.9</b>	<b>1.7</b>	<b>25.6</b>
Hommes			
Ensemble	16.9	1.7	15.5
8ème année d'études ou moins	3.7	**	3.6
Quelques années d'études secondaires	8.0	0.9	7.2
Diplôme d'études secondaires	15.7	1.9	14.0
<b>Diplôme d'études secondaires ou moins</b>	<b>9.7</b>	<b>1.1</b>	<b>8.7</b>
Quelques années d'études postsecondaires	22.1	3.3	19.1
Diplôme d'études postsecondaires	24.5	2.7	22.6
Diplôme universitaire	30.3	1.8	29.1
<b>Instruction postsecondaire</b>	<b>25.8</b>	<b>2.5</b>	<b>23.9</b>
Femmes			
Ensemble	17.1	0.6	16.6
8ème année d'études ou moins	2.6	**	2.5
Quelques années d'études secondaires	7.2	**	7.0
Diplôme d'études secondaires	15.7	0.5*	15.3
<b>Diplôme d'études secondaires ou moins</b>	<b>9.5</b>	<b>0.3*</b>	<b>9.2</b>
Quelques années d'études postsecondaires	24.6	**	24.0
Diplôme d'études postsecondaires	26.0	1.0	25.1
Diplôme universitaire	36.6	**	36.0
<b>Instruction postsecondaire</b>	<b>28.1</b>	<b>1.0</b>	<b>27.4</b>

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

- (1) Certaines personnes s'étant inscrites à plusieurs genres de programme, ce total est un peu plus faible que le total de stagiaires inscrits à chaque genre de programme.
- (2) Les programmes à plein temps comprennent les programmes d'apprentissage et les programmes à plein temps parrainés ou offerts par les employeurs.

**Tableau C-5. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.**

	POPULATION EMPLOYÉE				
	Population active	Ensemble	A plein temps	A temps partiel	Population au chômage
<b>Canada</b>					
Ensemble	22.5	23.2	24.2	17.6	15.0
Hommes	20.8	21.5	22.3	11.4	12.9
Femmes	24.7	25.3	27.1	19.8	17.7
<b>Terre-Neuve</b>					
Ensemble	14.4	15.3	15.9	**	9.6*
Hommes	13.2	14.5	14.9	**	**
Femmes	15.9	16.4	17.5	**	**
<b>Ile-du-Prince-Édouard</b>					
Ensemble	13.7	14.5	15.1	**	**
Hommes	11.0	12.3	13.0	**	**
Femmes	16.8	17.1	18.2	**	**
<b>Nouvelle-Écosse</b>					
Ensemble	19.8	20.4	21.2	15.9	14.6*
Hommes	18.3	18.9	19.7	**	13.1*
Femmes	21.7	22.2	23.3	18.6	16.6*
<b>Nouveau-Brunswick</b>					
Ensemble	17.8	18.5	19.1	14.5	12.6
Hommes	16.9	18.0	18.2	**	**
Femmes	18.9	19.0	20.5	14.3*	17.7*
<b>Québec</b>					
Ensemble	20.6	21.5	22.4	16.0	13.9
Hommes	19.1	20.1	20.6	11.5	11.9
Femmes	22.6	23.3	25.1	17.6	16.4
<b>Ontario</b>					
Ensemble	23.3	24.1	25.1	18.1	14.7
Hommes	21.2	21.8	22.8	9.8	13.8
Femmes	26.0	26.8	28.6	21.3	15.8
<b>Manitoba</b>					
Ensemble	21.4	21.9	23.5	14.6	14.1*
Hommes	20.4	20.8	21.8	**	**
Femmes	22.5	23.2	26.3	15.8	**
<b>Saskatchewan</b>					
Ensemble	19.3	19.7	20.7	15.1	13.7*
Hommes	17.9	18.5	19.2	**	**
Femmes	21.1	21.2	23.0	16.9	**
<b>Alberta</b>					
Ensemble	26.8	27.6	28.6	22.1	16.0
Hommes	25.3	26.1	27.2	11.0	13.4*
Femmes	28.7	29.4	30.7	25.7	19.3*
<b>Colombie-Britannique</b>					
Ensemble	24.5	24.8	25.8	19.1	21.8
Hommes	23.1	23.6	24.2	17.8	16.7*
Femmes	26.3	26.2	28.4	19.6	27.8*

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-6. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LA PROFESSION ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.<sup>(1)</sup>**

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>CANADA</b>			
<b>ENSEMBLE</b>	<b>22.5</b>	<b>20.8</b>	<b>24.7</b>
<b>Cols blancs</b>	<b>27.8</b>	<b>26.5</b>	<b>28.9</b>
Arts	21.8	14.5	30.4
Travail administratif	23.7	20.7	24.4
Direction	31.6	28.9	35.7
Médecine	33.9	34.7	33.8
Sciences naturelles	38.0	36.6	44.4
Religion	36.5	28.3*	**
Ventes	18.1	19.4	16.6
Sciences sociales	35.6	30.2	39.4
Enseignement	35.8	30.4	38.8
<b>Cols bleus</b>	<b>15.7</b>	<b>16.6</b>	<b>13.6</b>
Construction	15.7	15.6	**
Fabrication de produits finis	20.3	23.0	10.5
Agriculture	11.5	11.1	12.6
Pêche	**	**	**
Exploitation forestière	15.7*	15.2*	**
Usinage de matières premières	15.0	15.0	**
Manutention	10.0	10.9	**
Mines	28.1	28.1	**
Traitement des matières premières	12.9	14.4	8.6
Services	15.2	16.1	14.5
Transports	16.3	15.3	26.3
Conduite d'autres appareils	18.1	18.0	**



**Tableau C-6. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LA PROFESSION ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.<sup>(1)</sup>**

(Suite)

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Terre-Neuve</b>			
Ensemble	14.4	13.2	15.9
Cols blancs	19.4	18.8	19.8
Cols bleus	9.8	10.6	7.6*
<b>Ile-du-Prince-Édouard</b>			
Ensemble	13.7	11.1	16.8
Cols blancs	19.4	16.3*	21.4
Cols bleus	9.0	8.5*	10.0*
<b>Nouvelle-Écosse</b>			
Ensemble	19.8	18.3	21.7
Cols blancs	25.2	25.1	25.2
Cols bleus	13.6	13.8	13.2
<b>Nouveau-Brunswick</b>			
Ensemble	17.8	16.9	18.9
Cols blancs	22.4	22.8	22.2
Cols bleus	13.1	13.8	11.1
<b>Québec</b>			
Ensemble	20.6	19.1	22.6
Cols blancs	25.2	23.6	26.5
Cols bleus	14.9	15.9	12.2
<b>Ontario</b>			
Ensemble	23.4	21.2	26.0
Cols blancs	29.1	27.7	30.1
Cols bleus	15.5	16.0	14.2
<b>Manitoba</b>			
Ensemble	21.4	20.4	22.5
Cols blancs	27.1	26.3	27.8
Cols bleus	14.9	16.4	11.3
<b>Saskatchewan</b>			
Ensemble	19.3	17.9	21.1
Cols blancs	25.9	26.0	25.9
Cols bleus	13.3	13.6	12.2
<b>Alberta</b>			
Ensemble	26.8	25.2	28.7
Cols blancs	31.8	29.7	33.4
Cols bleus	20.5	22.1	16.6
<b>Colombie-Britannique</b>			
Ensemble	24.5	23.1	26.3
Cols blancs	29.4	28.0	30.3
Cols bleus	18.1	19.2	15.1

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

(1) Il s'agit du taux de participation des personnes membres de la population active au moment de l'enquête.

**Tableau C-7. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.<sup>(1)</sup>**

	<b>Ensemble</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>CANADA</b>			
<b>Ensemble des branches d'activité</b>	<b>22.5</b>	<b>20.8</b>	<b>24.7</b>
<b>Industries de biens</b>	<b>17.7</b>	<b>17.7</b>	<b>17.5</b>
Agriculture	12.2	11.0	14.8
Autres branches du secteur primaire	23.4	22.2	33.5*
Industries manufacturières	18.6	19.6	16.4
Construction	13.0	12.4	17.3
Services publics	37.0	37.2	36.2
<b>Industries de services</b>	<b>24.6</b>	<b>22.9</b>	<b>26.1</b>
Transports	20.2	18.7	27.5
Communications	25.7	25.5	25.8
Commerce	16.5	17.9	14.8
Finances	30.4	31.0	30.0
Services socio-culturels	31.5	27.6	33.2
Services commerciaux et personnels	15.6	20.4	19.0
Services divers	18.0	12.4	23.5
Administration publique	38.6	35.5	42.2

**Tableau C-7. TAUX DE PARTICIPATION A L'ÉDUCATION DES ADULTES, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ET LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1990.<sup>(1)</sup>**

(Suite)

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Terre-Neuve</b>			
Ensemble	14.4	13.2	15.9
Industries de biens	9.0	8.6*	**
Industries de services	16.5	16.5	16.5
<b>Ile-du-Prince-Édouard</b>			
Ensemble	13.7	11.0	16.8
Industries de biens	7.8*	**	**
Industries de services	16.4	13.8	18.4
<b>Nouvelle-Écosse</b>			
Ensemble	19.8	18.3	21.7
Industries de biens	13.1	12.9	13.8
Industries de services	22.3	21.7	22.8
<b>Nouveau-Brunswick</b>			
Ensemble	17.8	16.9	18.9
Industries de biens	13.7	12.5	18.9
Industries de services	19.5	20.1	18.9
<b>Québec</b>			
Ensemble	20.6	19.3	22.6
Industries de biens	16.6	17.0	15.5
Industries de services	22.6	20.8	24.2
<b>Ontario</b>			
Ensemble	23.4	21.2	26.0
Industries de biens	18.2	18.4	17.5
Industries de services	25.8	23.2	27.9
<b>Manitoba</b>			
Ensemble	21.4	20.4	22.5
Industries de biens	13.0	14.3	**
Industries de services	24.5	24.1	24.9
<b>Saskatchewan</b>			
Ensemble	19.3	17.9	21.1
Industries de biens	12.6	11.8	15.4
Industries de services	22.6	23.0	22.3
<b>Alberta</b>			
Ensemble	26.8	25.2	28.7
Industries de biens	24.9	23.9	28.7
Industries de services	27.6	26.2	28.8
<b>Colombie-Britannique</b>			
Ensemble	24.5	23.1	26.3
Industries de biens	19.5	19.3	20.1
Industries de services	26.3	25.2	27.3

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

(1) Il s'agit du taux de participation des personnes membres de la population active au moment de l'enquête.

**Tableau C-8. STAGIAIRES PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS ET TAUX DE FORMATION, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ET LE SEXE, CANADA, 1990.**

Branche d'activité	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation
<b>Ensemble des branches d'activité</b>	<b>1,538</b>	<b>12.6</b>	<b>901</b>	<b>13.4</b>	<b>638</b>	<b>11.8</b>
<b>Industries de biens</b>	<b>400</b>	<b>11.4</b>	<b>326</b>	<b>12.1</b>	<b>74</b>	<b>9.1</b>
Agriculture	12*	3.0*	**	**	**	**
Autres branches du secteur primaire	45	16.9	40	16.6	**	**
Industries manufacturières	250	13.0	203	14.5	48	8.9
Construction	45	6.1	40	6.0	6	6.7
Services publics	47	32.5	37	32.6	11	32.0
<b>Industries de services</b>	<b>1,138</b>	<b>13.1</b>	<b>575</b>	<b>14.2</b>	<b>563</b>	<b>12.2</b>
Transports	71	14.3	57	14.0	13*	15.5*
Communications	52	17.9	32	18.7	20	16.7
Commerce	179	8.3	134	11.1	45	4.7
Finances	151	19.6	62	19.9	89	19.4
Services socio-culturels	318	14.4	94	14.2	224	14.5
Services commerciaux et personnels	127	7.9	72	10.4	56	6.0
Services divers	23	7.0	9*	5.7*	13*	8.2*
Administration publique	217	27.2	114	25.7	103	29.0

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-9. STAGIAIRES PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS ET TAUX DE FORMATION, SELON LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET LA PROVINCE, 1990.**

Branche d'activité	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation
<b>Terre-Neuve</b>						
Ensemble	17	8.7	10	9.3	6	7.7
Industries de biens	3*	5.6*	3	6.1*	**	**
Industries de services	14	9.8	8	11.5	6	8.3
<b>Ile-du-Prince-Édouard</b>						
Ensemble	3	6.4	2	7.1*	1*	5.5*
Industries de biens	**	**	**	**	**	**
Industries de services	3*	7.4*	2	9.5*	**	**
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Ensemble	44	11.8	25	12.4	19	11.2
Industries de biens	7	7.8	6	7.8	**	**
Industries de services	37	13.1	20	15.1	18	11.5
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Ensemble	31	11.1	19	12.1	12	9.8
Industries de biens	7	9.3	6	9.5	1*	8.4*
Industries de services	24	11.7	13	13.8	11	10.0
<b>Québec</b>						
Ensemble	340	11.6	200	12.0	140	11.0
Industries de biens	93	10.5	76	11.2	17	8.2
Industries de services	247	12.0	124	12.5	123	11.5
<b>Ontario</b>						
Ensemble	617	13.0	357	13.7	260	12.1
Industries de biens	175	12.3	140	13.1	36	9.9
Industries de services	442	13.3	218	14.2	224	12.5

**Tableau C-9. STAGIAIRES PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS ET TAUX DE FORMATION, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ET LA PROVINCE, 1990.**

(suite)

Branche d'activité	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation
<b>Manitoba</b>						
Ensemble	58	12.1	33	12.7	25	11.3
Industries de biens	9	7.1	8	8.3	**	**
Industries de services	49	12.8	25	15.2	24	12.6
<b>Saskatchewan</b>						
Ensemble	149	11.3	28	11.5	21	11.1
Industries de biens	9	6.3	7	6.7	2	4.8*
Industries de services	41	13.7	21	15.4	20	12.3
<b>Alberta</b>						
Ensemble	194	16.1	114	17.0	81	15.0
Industries de biens	58	17.0	47	17.7	10	14.2
Industries de services	137	15.8	66	16.6	71	15.1
<b>Colombie-Britannique</b>						
Ensemble	183	12.7	112	14.0	72	11.1
Industries de biens	39	11.2	33	11.9	6	8.6
Industries de services	144	13.2	79	15.1	65	11.4

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-10. STAGIAIRES PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS ET TAUX DE FORMATION, SELON LE SEXE ET LES ÉTATS DE SERVICE AVEC L'EMPLOYEUR ACTUEL, CANADA 1990.**

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation	Stagiaires (en milliers)	Taux de formation
<b>Ensemble</b>	<b>1,538</b>	<b>12.6</b>	<b>901</b>	<b>13.4</b>	<b>638</b>	<b>11.8</b>
Un an ou moins	243	8.4	133	9.3	109	7.5
2 ans	169	13.0	88	11.4	81	9.7
3 ans	140	13.3	76	13.8	65	12.7
4 ans	99	11.9	59	13.1	40	10.5
5 ans	86	14.9	49	16.0	37	12.1
6 ans	74	12.7	39	13.8	35	12.7
7 ans	57	15.6	28	14.5	29	15.0
8 ans	43	13.7	26	15.1	17	12.0
9 ans	43	14.2	21	14.2	21	15.6
10 ans	52	17.9	31	14.2	21	15.8
11 ans	75	16.8	46	17.5	29	15.3
12 ans	50	18.2	33	19.2	17	13.8
13 ans	39	13.9	25	15.1	15	12.3
14 ans	33	16.2	20	16.4	14	12.9
15 ans	30	14.2	21	15.9	9	10.7
Plus de 15 ans	304	13.6	204	13.2	100	14.4

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

**Tableau C-11. TAUX DE FORMATION, SELON LE SEXE ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE, CANADA 1990.**

	Ensemble	Hommes	Femmes
	(Répartition en pourcentage)		
<b>Ensemble des branches d'activités</b>	<b>11.9</b>	<b>12.5</b>	<b>11.2</b>
Moins de 20 employés	5.7	5.7	5.7
De 20 à 99 employés	10.6	11.4	9.6
De 100 à 499 employés	15.1	15.5	14.8
500 employés et plus	21.1	22.3	19.6
<b>Industries de biens</b>	<b>10.7</b>	<b>11.3</b>	<b>8.7</b>
Moins de 20 employés	4.1	3.7	5.2
De 20 à 99 employés	7.4	8.0	6.0
De 100 à 499 employés	12.2	13.9	8.0
500 employés et plus	22.5	23.1	19.9
<b>Industries de services</b>	<b>12.5</b>	<b>13.3</b>	<b>11.7</b>
Moins de 20 employés	6.4	7.1	5.8
De 20 à 99 employés	12.2	13.8	10.5
De 100 à 499 employés	16.3	16.5	16.2
500 employés et plus	20.6	21.9	19.5

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

Nota : Ce tableau présente les stagiaires qui n'ont eu qu'un seul employeur au cours de l'année. C'est pour cela que les totaux sont différents de ceux indiqués au Tableau C-8.



Tableau C-12. MOTIVATION DES STAGIAIRES, SELON LE GROUPE D'ÂGE<sup>(1)</sup>, CANADA, 1990.

	Ensemble	17 à 24 ans	25 à 44 ans	45 ans et plus
(Répartition en pourcentage)				
<b>LES DEUX SEXES</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Raisons professionnelles</b>	<b>78</b>	<b>79</b>	<b>77</b>	<b>67</b>
Avancement professionnel	35	50	44	18
Augmentation de la rémunération ou des compétences	43	29	33	49
<b>Intérêt personnel</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>33</b>
<b>HOMMES</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Raisons professionnelles</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>87</b>	<b>76</b>
Avancement professionnel	33	51	36	17
Augmentation de la rémunération ou des compétences	51	33	51	59
<b>Intérêt personnel</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>24</b>
<b>FEMMES</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Raisons professionnelles</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>59</b>
Avancement professionnel	37	49	40	18
Augmentation de la rémunération ou des compétences	36	26	38	41
<b>Intérêt personnel</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>41</b>

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

(1) Étant donné que l'on a pas demandé aux apprentis et aux personnes inscrites à des programmes à plein temps offerts par les employeurs les raisons pour lesquelles ils suivaient une formation, ce tableau indique la motivation des stagiaires inscrits à des cours de courte durée ou à temps partiel, lesquels ont été choisis par 95 p. 100 d'entre eux.

**Tableau C-13. MOTIVATION DES STAGIAIRES, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LA PROFESSION ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE<sup>(1)</sup>, CANADA, 1990.**

	Ensemble	Raisons professionnelles <sup>(2)</sup>		
		Avancement professionnel	Augmentation des compétences ou de la rémunération	Raisons personnelles
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>				
TOTAL	100	35	43	22
8ème année d'études ou moins	100	24	34	42
Quelques années d'études secondaires	100	36	40	24
Diplôme d'études secondaires	100	35	44	21
Quelques années d'études post-secondaires	100	47	33	20
Diplôme d'études postsecondaires	100	32	46	22
Diplôme universitaire	100	33	47	20
<b>HOMMES</b>				
8ème année d'études ou moins	100	24	44	32
Quelques années d'études secondaires	100	33	51	16
Diplôme d'études secondaires	100	33	53	14
Quelques années d'études post-secondaires	100	45	38	17
Diplôme d'études postsecondaires	100	32	53	15
Diplôme universitaire	100	31	53	16
<b>FEMMES</b>				
8ème année d'études ou moins	100	25	22	53
Quelques années d'études secondaires	100	39	28	33
Diplôme d'études secondaires	100	36	37	27
Quelques années d'études post-secondaires	100	48	29	23
Diplôme d'études postsecondaires	100	33	41	26
Diplôme universitaire	100	36	39	25
<b>PROFESSION</b>				
<b>TOTAL</b>				
Cols blancs	100	51	16	33
Cols bleus	100	49	37	14
<b>HOMMES</b>				
Cols blancs	100	50	38	12
Cols bleus	100	48	40	12

**Tableau C-13. MOTIVATION DES STAGIAIRES, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LA PROFESSION ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE<sup>(1)</sup>, CANADA, 1990. (SUITE)**

	Ensemble	Raisons professionnelles <sup>(2)</sup>		
		Avancement professionnel	Augmentation des compétences ou de la rémunération	Raisons personnelles
<b>PROFESSION (SUITE)</b>				
<b>FEMMES</b>				
Cols blancs	100	52	30	18
Cols bleus	100	56	20	24
<b>SITUATION PROFESSIONNELLE<sup>(1)</sup></b>				
<b>ENSEMBLE</b>				
Employés à plein temps	100	38	47	15
Employés à temps partiel	100	52	29	19
Total des employés	100	40	44	16
Sans emploi - en recherche un	100	75	16	9
Sans emploi - n'en cherche pas	100	32	7	61
Total des sans emploi	100	51	11	38
<b>HOMMES</b>				
Employés à plein temps	100	36	51	13
Employés à temps partiel	100	63	26	11
Total des employés	100	38	49	13
Sans emploi - en recherche un	100	76	17	7
Sans emploi - n'en cherche pas	100	33	7	60
Total des sans emploi	100	61	13	26
<b>FEMMES</b>				
Employées à plein temps	100	40	41	19
Employées à temps partiel	100	49	29	22
Total des employées	100	42	38	20
Sans emploi - en recherche un	100	74	15	11
Sans emploi - n'en cherche pas	100	32	7	61
Total des sans emploi	100	48	10	42

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990.

(1) Situation professionnelle six mois avant de s'inscrire à ce programme.

(2) Étant donné que l'on a pas demandé aux apprentis et aux personnes inscrites à des programmes à plein temps offerts par les employeurs les raisons pour lesquelles ils suivaient une formation, ce tableau indique la motivation des stagiaires inscrits à des cours de courte durée ou à temps partiel, lesquels ont été choisis par 95 p. 100 d'entre eux.

**Tableau C-14. OBSTACLES A L'ÉDUCATION ET A LA FORMATION, SELON L'ÂGE, LA PROFESSION ET LA BRANCHE D'ACTIVITÉ, CANADA, 1990.**

	Participants				Non-participants			
	Ensemble	Obstacles dus à la disposition	Obstacles dus à la situation	Obstacles dus à l'étab.	Ensemble	Obstacles dus à la disposition	Obstacles dus à la situation	Obstacles dus à la l'étab.
<b>Age et sexe</b>	(Répartition en pourcentage)							
Ensemble	100	56	29	15	100	51	32	17
17 à 24 ans	100	52	33	15	100	43	39	18
25 à 44 ans	100	55	31	14	100	47	37	16
45 ans et plus	100	62	19	19	100	63	19	18
Hommes	100	62	22	16	100	55	26	19
17 à 24 ans	100	58	27	15	100	50	31	19
25 à 44 ans	100	60	24	16	100	52	29	19
45 ans et plus	100	70	13	17	100	65	16	19
Femmes	100	52	34	14	100	48	37	15
17 à 24 ans	100	46	38	16	100	37	46	17
25 à 44 ans	100	50	37	13	100	43	43	14
45 ans et plus	100	59	22	19	100	62	21	17
<b>Secteur de l'industrie</b>								
Industries de biens	100	60	24	16	100	52	29	19
Industries de services	100	55	30	15	100	48	35	17
<b>Profession</b>								
Cols blancs	100	58	29	13	100	54	31	15
Cols bleus	100	42	39	19	100	45	35	20

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes.

Tableau C-15.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS ET TAUX DE PARTICIPATION<sup>(1)</sup> A L'ÉDUCATION ET A LA FORMATION PARRAINÉS ET NON PARRAINÉS PAR LES EMPLOYEURS, SELON LE GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1990.**

	Ensemble		Éducation et formation non parrainées par les employeurs		Éducation et formation parrainées par les employeurs	
	Participants	Taux de participation	Participants	Taux de participation	Participants	Taux de participation
<b>Ensemble</b>	<b>3,367</b>	<b>17.0</b>	<b>1,744</b>	<b>8.8</b>	<b>1,623</b>	<b>8.2</b>
17 à 24 ans	480	15.9	300	9.9	180	6.0
25 à 34 ans	1,123	24.1	549	11.8	574	12.3
35 à 44 ans	996	23.9	473	11.4	523	12.6
45 à 54 ans	504	17.9	239	8.5	265	9.4
55 à 64 ans	181	7.8	105	4.5	76	3.2
65 ans et plus	83	2.9	78	2.8	**	**

Source : Enquête sur l'éducation et la formation des adultes.

(1) Afin de comparer ces deux groupes de stagiaires, nous avons exprimé leur taux de participation en pourcentage de la population âgée de 17 ans et plus. C'est pour cela que le taux de participation aux programmes parrainés par les employeurs indiqué ici diffère de celui donné au Chapitre II, lequel avait été exprimé en pourcentage de la population active.



---

**ANNEXE D**  
**QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE**







# Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Document confidentiel  
une fois rempli

F 06

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

APPOSEZ L'ÉTIQUETTE ICI

1	0 6	2		3	1	1	9	0
<small>N° de la formule</small>		<small>N° de dossier</small>		<small>Date d'enquête</small>				
4		5						
	<small>N° de tâche</small>		<small>N° de page-ligne du DM</small>					
6	Prénom							
7	Nom de famille							

**8. ETAT DU QUESTIONNAIRE:**

Rempli .....  1

Incapable de rejoindre le répondant .....  2

Refus .....  3

Autre .....  4

SI UNE VISITE OU UN APPEL SUPPLEMENTAIRE EST NÉCESSAIRE, INDIQUEZ LA DATE, L'HEURE ET LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Registre des appels:

<small>N° de telephone</small>	<small>Date</small>	<small>Notes</small>
1		
2		

Les questions supplémentaires de ce mois-ci portent sur les études et la formation. Votre participation volontaire est requise afin que les résultats de l'enquête soient exacts. Vos réponses demeureront confidentielles, en vertu de la Loi sur la statistique.

<p><b>A. QUESTIONS DE SÉLECTION EN CE QUI CONCERNE LES PROGRAMMES DE FORMATION À PLEIN TEMPS.</b></p> <p>10. Au cours des 12 derniers mois, ... a-t-il(elle) fréquenté à plein temps pendant un mois ou plus un collège communautaire, un CEGEP, un institut de technologie ou une université?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>5</sup> <input type="radio"/> Passez à 13      Non <sup>6</sup> <input type="radio"/></p> <p>11. Au cours des 12 derniers mois, ... a-t-il(elle) fréquenté à plein temps pendant un mois ou plus une école de formation professionnelle ou une autre école semblable?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>7</sup> <input type="radio"/> Passez à 13      Non <sup>8</sup> <input type="radio"/></p> <p>12. Au cours des 12 derniers mois, ... a-t-il(elle) suivi un programme de formation à plein temps d'une durée d'un mois ou plus offert par une école de formation commerciale, un syndicat ou une association professionnelle?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/>      Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> Passez à 28</p>	<p><b>B. PROGRAMMES À PLEIN TEMPS.</b></p> <p>13. Les questions qui suivent portent sur le <u>dernier</u> programme de formation à plein temps auquel ... s'est inscrit(e) au cours des 12 derniers mois.</p> <p style="text-align: center;"><b>À quel domaine ou spécialité appartient ce dernier programme de formation à plein temps?</b></p> <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%;"></div> <p>14. Combien de temps faut-il habituellement pour terminer ce programme de formation?</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> années <b>OU</b> <input type="checkbox"/> mois</p> <p>15. ... suit-il(elle) toujours ce programme de formation?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>3</sup> <input type="radio"/> Passez à 17      Non <sup>4</sup> <input type="radio"/></p> <p>16. ... a-t-il(elle) terminé avec succès ce programme de formation?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>5</sup> <input type="radio"/>      Non <sup>6</sup> <input type="radio"/></p> <p>17. À l'exclusion des emplois d'été, ... occupait-il(elle) un emploi tout en suivant ce programme de formation?</p> <p style="text-align: center;">Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/>      Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> Passez à 22</p>
--	--

<p>18. Pendant que ... était inscrit(e) à ce programme de formation, environ combien de personnes travaillaient à l'emplacement où il(elle) avait un emploi? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 6 <input type="radio"/> } Passez à 21</p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>	<p>24. Qui a fourni cette assistance financière? (Les réponses multiples sont acceptées)</p> <p>Employeur ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Famille ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Syndicat ou association professionnelle ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Association de bienfaisance ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Gouvernement ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Autre (précisez) ..... 8 <input type="radio"/></p> <p>.....</p> <p>Ne sait pas ..... 9 <input type="radio"/></p>
<p>19. L'employeur de ... exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 21</p>	
<p>20. Environ combien de personnes en tout travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>	<p>25. Est-ce-que ce programme de formation était offert ..</p> <p>À l'université? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>À un collège (collège communautaire, CEGEP, institut de technologie)? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>À une école de formation professionnelle? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>À une école privée ou commerciale? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Au travail? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Autre (précisez) ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>.....</p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>
<p>21. Lorsque ... a suivi ce programme de formation, depuis combien de temps travaillait-il(elle) pour cet employeur? (Indiquez 00 si moins d'un an)</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> années</p>	
<p>22. Qui a payé les frais de scolarité reliés à ce programme de formation? Était-ce .. (Les réponses multiples sont acceptées)</p> <p>L'employeur? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>L'étudiant ou la famille? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>Un syndicat ou une association professionnelle? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Une association de bienfaisance? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Le gouvernement? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>D'autres personnes ou organismes? (précisez) ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>.....</p> <p>Aucun frais de scolarité ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 8 <input type="radio"/></p>	<p>26. Laquelle des raisons suivantes a le plus incité ... à suivre ce programme de formation? Était-ce .. (N'indiquez qu'une seule réponse)</p> <p>Pour accroître ses possibilités d'emploi ou faire avancer sa carrière? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>Par intérêt personnel? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>Pour augmenter ses gains? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Pour améliorer ses aptitudes professionnelles? ..... 4 <input type="radio"/></p>
<p>23. À l'exclusion des frais de scolarité, ... a-t-il(elle) bénéficié d'une assistance financière, par exemple rémunération des heures aux études par l'employeur, subvention ou bourse d'études, paiement des frais de matériel didactique, indemnité de transport ou autres indemnités, etc.?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 25</p>	<p>27. Au cours des 6 mois avant que ... commence à suivre ce programme de formation, était-il(elle) surtout ..</p> <p>Sans travail, mais à la recherche active d'un emploi? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Employé(e) à plein temps (plus de 30 heures par semaine)? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Employé(e) à temps partiel? ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Sans travail et ne cherchant pas d'emploi? ..... 8 <input type="radio"/></p> <p>Étudiant(e)? ..... 9 <input type="radio"/></p>

C. APPRENTISSAGE.	D. FORMATION OU ÉTUDES À PLEIN TEMPS ORGANISÉES OU OFFERTES PAR L'EMPLOYEUR.
<p>28. Au cours des 12 derniers mois ... s'est-il(elle) inscrit(e) à un programme à plein temps d'une durée d'un mois ou plus pour être apprenti dans un métier?</p> <p>Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Passez à 34</p>	<p>35. Les questions qui suivent portent sur la formation ou études à plein temps organisées ou offertes par l'employeur.</p> <p>Au cours des 12 derniers mois et à l'exclusion des programmes d'apprentissage, ... a-t-il(elle) suivi un programme de formation ou un cours à plein temps d'une durée d'un mois ou plus organisé ou offert par son employeur?</p> <p>Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Passez à 46a</p>
<p>29. Les questions qui suivent portent sur le dernier programme à plein temps pour être apprenti dans un métier auquel ... s'est inscrit(e).</p> <p>Quel était le titre ou le nom de ce dernier programme pour être apprenti?</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>36. Les questions qui suivent portent sur le dernier cours ou programme de formation à plein temps organisé ou offert par l'employeur que ... a suivi au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Quel était le titre ou le nom de ce dernier cours ou programme de formation?</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>30. Quand ... a suivi ce programme d'apprentissage, environ combien de personnes travaillaient à l'emplacement où il(elle) avait un emploi? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... <input type="radio"/> 3</p> <p>20 à 99? ..... <input type="radio"/> 4</p> <p>100 à 499? ..... <input type="radio"/> 5</p> <p>500 ou plus? ..... <input type="radio"/> 6</p> <p>Ne sait pas ..... <input type="radio"/> 7 } Passez à 33</p>	<p>37. Est-ce que ce cours ou ce programme de formation était offert ..</p> <p>À l'université? ..... <input type="radio"/> 1</p> <p>À un collège (collège communautaire, CEGEP, institut de technologie)? ..... <input type="radio"/> 2</p> <p>À une école de formation professionnelle? ..... <input type="radio"/> 3</p> <p>À une école privée ou commerciale? ..... <input type="radio"/> 4</p> <p>Au travail? ..... <input type="radio"/> 5</p> <p>Autre (précisez) ..... <input type="radio"/> 6</p> <p>_____</p> <p>Ne sait pas ..... <input type="radio"/> 7</p>
<p>31. L'employeur de ... exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?</p> <p>Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Passez à 33</p>	<p>38. Combien d'heures d'enseignement par semaine comportait habituellement ce cours ou ce programme de formation?</p> <p><input type="text"/> heures</p>
<p>32. Environ combien de personnes en tout travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... <input type="radio"/> 3</p> <p>20 à 99? ..... <input type="radio"/> 4</p> <p>100 à 499? ..... <input type="radio"/> 5</p> <p>500 ou plus? ..... <input type="radio"/> 6</p> <p>Ne sait pas ..... <input type="radio"/> 7</p>	<p>39. Combien de semaines ce cours ou ce programme de formation a-t-il duré?</p> <p><input type="text"/> semaines</p>
<p>33. Au moment où ... a commencé à suivre ce programme d'apprentissage, depuis combien de temps travaillait-il(elle) pour cet employeur? (Indiquez 00 si moins d'un an.)</p> <p><input type="text"/> années</p>	<p>40. ... suit-il(elle) toujours ce cours ou ce programme de formation?</p> <p>Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Passez à 42</p>
<p>34. À L'INTERVIEWER:</p> <p>Si "employeur" est indiqué à la Q22 ou à la Q24 ..... <input type="radio"/> Passez à 46a</p> <p>Sinon ..... <input type="radio"/> Passez à 35</p>	<p>41. ... a-t-il(elle) terminé avec succès ce cours ou ce programme de formation?</p> <p>Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/></p>

<p>42. Quand ... a suivi ce cours ou ce programme de formation, environ combien de personnes travaillaient à l'emplacement où il(elle) avait un emploi? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 8 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 9 <input type="radio"/></p> <p style="text-align: right;">} Passez à 45</p>	<p>48. Les questions suivantes portent sur la <u>dernière</u> formation à court-terme, formation à temps partiel ou cours à temps partiel que ... a suivi au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Quel était le titre ou le nom de ce dernier cours?</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>43. L'employeur de ... exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 45</p>	<p>49. Combien d'heures d'enseignement par semaine comportait habituellement ce cours?</p> <p><input type="text"/> heures</p>
<p>44. Environ combien de personnes en tout travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>	<p>50. Combien de semaines ce cours a-t-il duré?</p> <p><input type="text"/> semaines</p>
<p>45. Quand ... a suivi ce cours ou ce programme de formation à plein temps, depuis combien de temps travaillait-il(elle) pour cet employeur? (Indiquez 00 si moins d'un an)</p> <p><input type="text"/> années</p>	<p>51. ... occupait-il(elle) un emploi tout en suivant ce cours?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 56</p>
<p><b>E. FORMATION À COURT-TERME ET COURS À TEMPS PARTIEL.</b></p>	<p>52. Quand ... a suivi ce cours, environ combien de personnes travaillaient à l'emplacement où il(elle) avait un emploi? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p> <p style="text-align: right;">} Passez à 55</p>
<p>46a. Les questions suivantes portent sur la formation à court-terme ainsi que sur la formation et les cours à temps partiel qui ont été suivis au travail, à l'école ou ailleurs.</p> <p>Au cours des 12 derniers mois, ... a-t-il(elle) suivi un ou des cours à plein temps d'une durée de <u>moins</u> d'un mois?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Combien? <input type="text"/></p> <p>Non 2 <input type="radio"/></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>46b. Au cours des 12 derniers mois ... a-t-il(elle) suivi un ou des cours à temps partiel?</p> <p>Oui 3 <input type="radio"/> Combien? <input type="text"/> Passez à 48</p> <p>Non 4 <input type="radio"/></p> </div>	<p>53. L'employeur de ... exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 55</p>
<p>47. Au cours des 12 derniers mois ... a-t-il(elle) suivi un ou des cours à temps partiel?</p> <p>Oui 5 <input type="radio"/> Combien? <input type="text"/></p> <p>Non 6 <input type="radio"/> Passez à 62</p>	<p>54. Environ combien de personnes en tout travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..</p> <p>Moins de 20? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>20 à 99? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>100 à 499? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>500 ou plus? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>

<p>55. Quand ... a suivi ce cours, depuis combien de temps travaillait-il(elle) pour cet employeur? (Indiquez 00 si moins d'un an)</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> années</p>	<p>60. Laquelle des raisons suivantes a le plus incité ... à suivre ce cours? Était-ce .. (N'indiquez qu'une seule réponse)</p> <p>Pour accroître ses possibilités d'emploi ou faire avancer sa carrière? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>Par intérêt personnel? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>Pour augmenter ses gains? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Pour améliorer ses aptitudes professionnelles? ..... 4 <input type="radio"/></p>
<p>56. Qui a payé les frais de scolarité reliés à ce cours? Était-ce .. (Les réponses multiples sont acceptées)</p> <p>L'employeur? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>L'étudiant ou la famille? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>Un syndicat ou une association professionnelle? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Une association de bienfaisance? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Le gouvernement? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>D'autres personnes ou organismes? (précisez) ..... 6 <input type="radio"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Aucun frais de scolarité ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas ..... 8 <input type="radio"/></p>	<p>61. Au cours des 6 mois avant que ... commence à suivre ce cours ... était-il(elle) <u>surtout</u> ..</p> <p>Sans travail, mais à la recherche active d'un emploi? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Employé(e) à plein temps (plus de 30 heures par semaine)? ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Employé(e) à temps partiel? ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Sans travail et ne cherchant pas d'emploi? ..... 8 <input type="radio"/></p> <p>Étudiant(e)? ..... 9 <input type="radio"/></p>
<p>57. À l'exclusion des frais de scolarité ... a-t-il(elle) bénéficié d'une assistance financière, par exemple rémunération des heures aux études par l'employeur, subvention ou bourse d'études, paiement des frais de matériel didactique, indemnité de transport ou autres indemnités, etc.?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/> Passez à 59</p>	<p>62. <b>À L'INTERVIEWER:</b></p> <p>Si le déclarant a répondu à au moins une question parmi les questions 17, 30, 40 et 51 ..... 1 <input type="radio"/> Passez à 69</p> <p>Sinon ..... 2 <input type="radio"/> Passez à 63</p>
<p>58. Qui a fourni cette assistance financière? (Les réponses multiples sont acceptées)</p> <p>Employeur ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>Famille ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Syndicat ou association professionnelle ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Association de bienfaisance ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>Gouvernement ..... 7 <input type="radio"/></p> <p>Autre (précisez) ..... 8 <input type="radio"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Ne sait pas ..... 9 <input type="radio"/></p>	<p><b>F. RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR DES RÉPONDANTS N'AYANT PAS SUIVI DE FORMATION.</b></p> <p>63. Au cours des 12 derniers mois ... a-t-il(elle) travaillé à un emploi quelconque ou dans une entreprise quelconque?</p> <p>Oui 3 <input type="radio"/> Non 4 <input type="radio"/> Passez à 68</p>
<p>59. Est-ce que ce cours était offert ..</p> <p>À l'université? ..... 1 <input type="radio"/></p> <p>À un collège (collège communautaire, CEGEP, institut de technologie)? ..... 2 <input type="radio"/></p> <p>À une école de formation professionnelle? ..... 3 <input type="radio"/></p> <p>À une école privée ou commerciale? ..... 4 <input type="radio"/></p> <p>Au travail? ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Autre (précisez) ..... 6 <input type="radio"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Ne sait pas ..... 7 <input type="radio"/></p>	<p>64. ... a-t-il(elle) travaillé uniquement à plein temps, uniquement à temps partiel ou à la fois à plein temps et à temps partiel? Par travail à plein temps, nous entendons 30 heures ou plus par semaine.</p> <p>Uniquement à plein temps ..... 5 <input type="radio"/></p> <p>Uniquement à temps partiel ..... 6 <input type="radio"/></p> <p>À la fois à plein temps et à temps partiel ..... 7 <input type="radio"/></p>

65. Environ combien de personnes travaillaient à l'emplacement où ... avait un emploi au cours des derniers 12 mois? Était-ce ..  
(Si ... a travaillé pour plus d'un employeur, se reporter à la période d'emploi la plus longue)

Moins de 20? ..... 1

20 à 99? ..... 2

100 à 499? ..... 3

500 ou plus? ..... 4

Ne sait pas ..... 5

} Passez à 68

66. L'employeur de ... exerçait-il des activités à plus d'un emplacement au Canada?

Oui 6  Non 7  Passez à 68

67. Environ combien de personnes en tout travaillaient à tous les emplacements situés au Canada? Était-ce ..

Moins de 20? ..... 1

20 à 99? ..... 2

100 à 499? ..... 3

500 ou plus? ..... 4

Ne sait pas ..... 5

68. Au cours de la période de 6 mois allant de janvier à juin 1990, ... était-il(elle) surtout ..

Sans travail, mais à la recherche active d'un emploi? ..... 1

Sans travail et ne cherchant pas d'emploi? ..... 2

Employé(e) à plein temps (plus de 30 heures par semaine)? ..... 3

Employé(e) à temps partiel? ..... 4

Étudiant(e)? ..... 5

**G. OBSTACLES À LA FORMATION.**

69. ... devrait-il (elle) suivre un cours ou une formation ayant trait à son emploi et ne l'a pas fait?

Oui ..... 6

Non ..... 7

Ne sait pas ..... 8

} Passez à 71

70. Pour quelle(s) raison(s) ... n'a-t-il(elle) pas suivi ce cours ou cette formation?  
(Les réponses multiples sont acceptées)

Ne savait pas que ces programmes existaient ..... 01

Programmes de formation non disponibles ..... 02

Programmes disponibles ne répondent pas aux besoins de (...) ..... 03

Trop vieux/trop tard maintenant ..... 04

Pas intéressé(e)/pas motivé(e) ..... 05

Trop occupé(e) ..... 06

Trop cher/pas d'argent ..... 07

Trop gênant ..... 08

Raisons de santé ..... 09

Responsabilités familiales ..... 10

Autre (trop fatigué(e), en vacances, besoin de repos, etc.) (précisez) ..... 11

.....

Ne sait pas ..... 12

71. ... souhaitait-il(elle) suivre un autre cours ou une autre formation, que ce soit relativement à son emploi ou pour une autre raison et ne l'a pas fait?

Oui ..... 1

Non ..... 2

Ne sait pas ..... 3

} Passez à 73

72. Pour quelle(s) raison(s) ... n'a-t-il(elle) pas suivi ce cours ou cette formation?  
(Les réponses multiples sont acceptées)

Ne savait pas que ces programmes existaient ..... 01

Programmes de formation non disponibles ..... 02

Programmes disponibles ne répondent pas aux besoins de (...) ..... 03

Trop vieux/trop tard maintenant ..... 04

Inutile pour le travail/ connaissances suffisantes ..... 05

Trop occupé(e) ..... 06

Trop cher/pas d'argent ..... 07

Trop gênant ..... 08

Raisons de santé ..... 09

Responsabilités familiales ..... 10

Autre (trop fatigué(e), en vacances, besoin de repos, etc.) (précisez) ..... 11

.....

Ne sait pas ..... 12

73. **SOURCE DES RENSEIGNEMENTS:**  
No de page-ligne du DM de la personne qui a fourni ces renseignements.

Ca C35

STATISTICS CANADA LIBRARY  
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA



1010299953

c. 2

